



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2744
5 mars 2021
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Vaccins au bon vouloir des laboratoires

La santé soumise aux lois du marché

ACTU PARIS

Antilles

**Dans la rue
contre les
empoisonneurs**

Page 16

Chômage

**Un projet
de réforme
scandaleux**

Page 3

8 mars

**Pour
les droits
des femmes**

Page 16

Leur société

- Réforme de l'indemnisation du chômage : une attaque en règle contre les travailleurs 3
- Vaccins : des prix exorbitants et à qui ils profitent 3
- Épidémie : Castex, premier menteur d'Europe ? 4
- Test : pénurie de plastique 4
- Mayotte - La Réunion : face au Covid, des moyens dérisoires 4
- Le poison du repli sur soi 4
- Blanquer et le virus : la salive gouvernementale 5
- Orne : postes supprimés, classes fermées 5
- Sarkozy condamné : le poids du Bismuth 5
- Extrême droite : des idées bonnes pour la poubelle 6
- Le Pen : que les bourgeois soient rassurés 6
- « Islamo-gauchisme » : Le Figaro à la noce 6
- Rixes entre bandes : la démagogie sécuritaire n'y changera rien 6
- Jeunes sans travail : Macron, mentor professionnel 7
- Riches : Le Maire les épargne 7
- Danone : la sempiternelle loi des actionnaires 7
- Des Antilles à Paris : colère contre le chlordécone 16
- Chronique d'un poison autorisé 16
- 8 mars : manifestation pour les droits des femmes 16

Dans le monde

- Iran : avec Biden, l'embargo continue 8
- États-Unis : Mumia Abu-Jamal laissé sans soins 8
- Moyen-Orient : dans les pas de Trump 8
- Algérie : le pouvoir n'en a pas fini avec la contestation 9
- Birmanie : la population défie les militaires 9
- Mondial 2022, « fête du sport » sur un cimetière 9
- Ouganda : Museveni et l'impérialisme auraient leur place sur le banc des accusés 10
- Bolloré en Afrique : une affaire aussi choquante que courante 10
- Émirats arabes unis : le supplice d'un militant 10

Dans les entreprises

- Sanofi Pasteur 11
- Lu-Mondelez - Aisne 11
- Groupes d'employeurs 11
- Fichier raciste à Adecco 11
- Continental - Sarreguemines 12
- Continental - Hongrie 12
- RATP - Créteil et Saint-Maur 12
- SNCF - Saint-Lazare 12
- PSA - Douvrin 13
- Ewellix - Chambéry 13
- Hop ! et Air France 14
- Rennes - Plateforme du courrier 14
- Territoriaux de Belfort 14
- Dassault - Argenteuil 14
- NTN-SNR - Annecy 15
- Haute-Marne : sous-traitance 15

Le capitalisme, un obstacle pour lutter efficacement contre le virus

Et voici que l'épidémie flambe à nouveau et, avec elle, de nouvelles restrictions. Les habitants de Nice et Dunkerque sont désormais soumis, en plus du couvre-feu, au confinement du week-end. Et une vingtaine de départements sont dans le collimateur.

Macron refuse, paraît-il, de prononcer le mot « confinement ». Il tente de sauver la face en prenant des mesures par ville et par département. Mais il est bel et bien en train de reconfiner le pays, et cela signe l'échec de sa politique.

Le gouvernement se défend en expliquant que les autres pays ne s'en sortent pas mieux. C'est vrai, mais il serait plus exact de dire que Macron fait aussi mal que les autres.

Les dirigeants de la planète ont pour point commun de gérer la crise sanitaire de la seule façon qu'ils connaissent : du point de vue de la bourgeoisie, en respectant scrupuleusement le cadre capitaliste. Cette gestion non seulement est contraire aux intérêts des travailleurs, mais elle est également inefficace au regard de la lutte contre le virus.

Pour la population, ce sont les restrictions sur la vie personnelle, les interdits et les sanctions, avec comme seul horizon : « *Va bosser coûte que coûte, puis reste enfermé chez toi.* » Pour les capitalistes et le grand patronat, c'est un minimum de contraintes et de perturbations, car les affaires doivent continuer et rapporter.

Résultat : le gouvernement traque le virus pendant les heures de loisirs, mais il le laisse courir dans les entreprises où les protocoles sanitaires sont impossibles à tenir, vu les rythmes imposés et les contraintes des postes. À cela s'ajoutent des transports en commun bondés et des établissements scolaires sans véritables moyens de lutter contre les contaminations.

Le plus lourd de conséquences est ce qui se passe au niveau de la vaccination. Les laboratoires pharmaceutiques détiennent la clé de la situation. Cherchent-ils à unir leurs efforts pour accélérer la fabrication ? Partagent-ils leurs connaissances en se communiquant les brevets ? Non ! Chaque laboratoire veut vendre son vaccin et encaisser les profits. Mais, pour investir dans les chaînes de fabrication de façon à produire les doses commandées et payées, ils ne sont pas pressés, comme on le voit avec les retards de livraison d'AstraZeneca.

La situation exigerait de mettre en commun

le savoir et les moyens de production, mais la concurrence et la propriété privée l'interdisent. Il faudrait de la coopération et de la planification, mais les labos imposent l'opacité et le secret commercial.

Nous vivons dans une société qui place la propriété capitaliste, les lois du marché et le profit au-dessus de tout. Les capitalistes sont incapables de répondre à une « mobilisation générale », que ce soit contre une pandémie ou contre tout autre chose. Ils ne savent se mobiliser que s'il y a des bénéfices à en retirer.

Les politiciens au service d'une telle organisation sociale ne peuvent qu'être impuissants. Pour masquer cette inefficacité et l'incohérence de sa politique, le gouvernement de Macron se défait sur la population. Depuis que l'épidémie fait rage, la responsabilité de la situation est toujours rejetée sur les comportements individuels et le prétendu manque de civisme.

C'est une vieille ficelle du pouvoir. Tout est toujours de la faute de la population : les rixes mortelles entre bandes de jeunes ? C'est la faute des parents ! Le chômage de masse ? C'est la faute des chômeurs ! La pollution ? C'est la faute des consommateurs... Alors même que nous vivons sous le diktat du grand capital et de la loi du profit !

Le gouvernement et les médias à sa botte ont voulu faire croire, pendant des semaines, que le problème était la réticence d'une fraction de la population à se faire vacciner. Aujourd'hui, ils nous baladent avec le passeport vaccinal, alors que ceux qui veulent se faire vacciner ne le peuvent pas.

Accabler la population pour ne pas assumer leurs responsabilités : voilà la politique des dirigeants. Eh bien, qu'ils ne s'étonnent pas de ne pas avoir la confiance des classes populaires !

Les travailleuses et les travailleurs n'ont pas de preuve à donner de leur implication dans la lutte contre l'épidémie. Ce sont eux qui font tourner la société, en dépit du virus.

Le personnel hospitalier donne tout ce qu'il peut dans le combat, alors même qu'il subit toujours les restrictions budgétaires. On peut en dire autant des auxiliaires de vie, du personnel des Ehpad ou encore des chercheurs qui ont découvert les vaccins. Ces efforts collectifs sont gâchés par l'organisation capitaliste de la société : tout comme du virus, il faut s'en débarrasser !



Réforme de l'indemnisation du chômage : **une attaque en règle contre tous les travailleurs**

Mardi 2 mars, la ministre du Travail, Élisabeth Borne, communiquait aux confédérations syndicales et patronales le contenu de la réforme de l'indemnisation du chômage qu'elle comptait imposer. La première partie de cette réforme prendrait effet au 1^{er} juillet 2021.

Cela concernerait le mode de calcul de l'indemnité versée aux salariés privés d'emploi. Le reste de cette réforme, définissant les droits à l'indemnisation, encore plus catastrophique dans ses effets, n'entrerait en application que « lorsque l'activité économique sera stabilisée », en clair quand le gouvernement le jugera bon.

Le nouveau mode de calcul du montant de l'indemnité chômage, connu depuis juillet 2019 et que le gouvernement cherche à imposer depuis, devrait entraîner une perte d'au moins 20% sur le montant de l'indemnité versée aux salariés qui s'inscrivent à Pôle emploi. C'est l'organisme qui supervise ce paiement,

l'Unedic elle-même, qui l'a calculé. En effet, au lieu de prendre comme référence le salaire des douze derniers mois reconstitué (chômage, maladie et autres absences étant neutralisés), dorénavant ce serait le salaire effectivement touché sur les 24 derniers mois qui serait pris en compte. L'Unedic a calculé que 38% des nouveaux chômeurs indemnisés seraient touchés par cette baisse.

Cette mesure ne serait pas rétroactive, et ne toucherait pas les chômeurs indemnisés avant cette date. Cela aurait été le bouquet, mais pas impossible.

La deuxième partie de la réforme, mise en suspens pour le moment, est encore

plus lourde de menaces. Au lieu d'avoir des droits ouverts avec quatre mois de travail les 28 derniers mois, ce serait six mois de travail exigés dans les 24 derniers mois. Le système actuel de recharge des droits à indemnisation au fur et à mesure des nouveaux contrats pour un travailleur précaire, intérim, CDD, ou autre, disparaîtrait. Cette seule mesure permettrait, selon le gouvernement, d'économiser jusqu'à 3,6 milliards d'euros, aux dépens des millions de travailleurs qui verraient aussi l'ouverture du droit à être indemnisé remise en cause et seraient alors précipités dans la misère.

Cette réforme en cours est non seulement une menace pour les travailleurs licenciés qui vont se retrouver au chômage, mais pour l'ensemble de la classe ouvrière. Car, au-delà des économies que le



gouvernement entend faire sur le dos des chômeurs, il y a la volonté de rendre toujours plus précaire la situation de tous les travailleurs. Pour le gouvernement et surtout pour les capitalistes qu'il sert, cette menace de tout perdre est le moyen de peser sur le moral de toute la classe

ouvrière en vue de faire accepter le maximum de sacrifices à tous. Alors, il n'y a pas les chômeurs présents ou futurs d'un côté, et de l'autre, le reste des travailleurs : il y a l'ensemble de la classe ouvrière, qui se doit de faire face dans l'unité à toutes ces attaques.

Paul Sorel

Vaccins : des prix exorbitants et à qui ils profitent

L'entreprise américaine Moderna, qui fabrique un des vaccins contre le coronavirus, a publié jeudi 25 février ses résultats pour l'année 2020. Ses déclarations à cette occasion lèvent un tout petit coin du voile sur les profits monstrueux que les grands groupes pharmaceutiques sont en train de réaliser.

L'année 2020 a été profitable, avec un chiffre d'affaires de 800 millions d'euros, pour cette entreprise qui n'était qu'une grosse start-up il y a peu. 2021 sera une année exceptionnelle. Les dirigeants de Moderna ont annoncé qu'ils ont déjà signé des contrats pour 600 à 700 millions de doses, pour un total de plus de 15 milliards d'euros. Mais le plus impressionnant est ce

qu'on apprend sur les coûts de fabrication. Ceux-ci ne représenteraient que 4% du prix de vente. Une dose de vaccin vendue en moyenne 21 euros ne coûterait que 84 centimes à produire!

Avec une telle marge, on comprend pourquoi toutes les négociations entre les géants pharmaceutiques et les États ont été maintenues secrètes. Et pourquoi, quand l'Union européenne

a rendu publics certains contrats, toutes les informations importantes, comme les prix des vaccins, les calendriers de livraison et les sommes avancées par les États, étaient noircies pour être illisibles.

On a pu avoir une petite idée de ce que ces États de l'Union européenne ont payé grâce une gaffe de la secrétaire d'État au Budget belge, qui a publié sur son compte Twitter les prix négociés pour les différents vaccins : de 1,78 euro la dose pour celui d'AstraZeneca à plus de 15 euros pour celui de Moderna, en passant par 7,56 euros pour celui projeté par Sanofi. Mais qu'est-ce qui justifiait tous ces prix et leur différence?

Les laboratoires ont négocié en prenant en compte la quantité de vaccins achetés et les délais de livraison, et en avançant différents arguments de vente. Les dirigeants de Moderna affirment que leur vaccin d'un type très nouveau, dit à ARN messager comme celui de Pfizer, a nécessité de lourds investissements de 1,4 milliard d'euros, une somme dérisoire au regard des bénéfices à venir et dont au moins la moitié a été financée par les subventions publiques. Moderna et Pfizer ont surtout profité du fait

qu'ils étaient les premiers à sortir un vaccin très efficace, sans concurrence immédiate, à un moment où l'épidémie reprenait en Europe et en Amérique, et ont pu vendre leur produit à un prix très élevé.

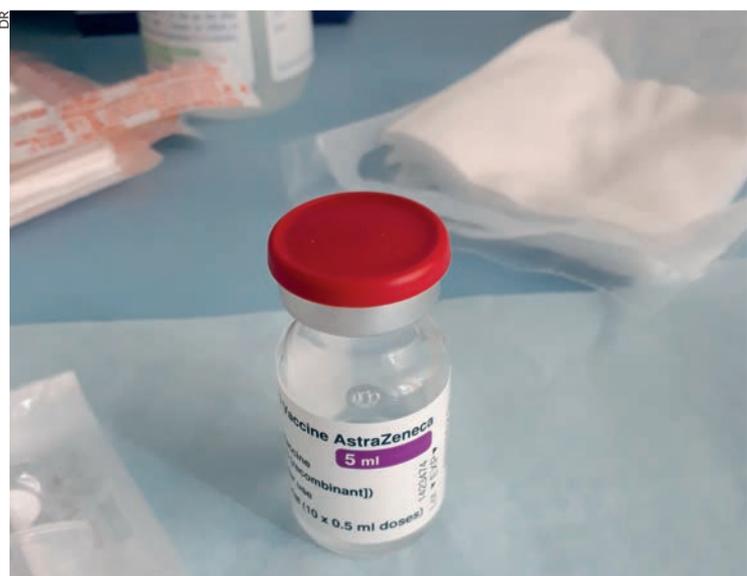
AstraZeneca, lui, s'est vanté de vendre son vaccin à prix coûtant. En réalité, ce trust pharmaceutique, peu spécialisé dans les vaccins, a mis la main sur la licence du vaccin conçu par le laboratoire de l'université anglaise d'Oxford, et c'est celui-ci qui lui a imposé la clause du prix coûtant. Mais non seulement AstraZeneca l'a contournée en trouvant le moyen de se faire donner plus de 1,7 milliard d'euros de financements publics pour produire ces vaccins mais, en plus, cette clause du prix coûtant sera levée d'ici quelques mois, peut-être dès juillet 2021.

Les prix des vaccins peuvent être aussi élevés parce qu'ils ont été fixés avec la complicité des dirigeants des États européens les plus puissants. Lors des négociations avec les grands groupes pharmaceutiques, ces États ont nommé sept supernégociateurs dont les noms sont restés secrets. Mais la presse belge a révélé que le négociateur envoyé par la

Suède était l'ancien directeur de la Fédération européenne des associations et industries pharmaceutiques. Et ce n'est pas pour rien que les deux premiers contrats signés en août puis en septembre l'ont été d'abord avec AstraZeneca, puis avec le français Sanofi, alors même qu'il était déjà très en retard dans la conception de son vaccin et n'avait même pas commencé le moindre essai clinique.

Tout ce qu'on sait sur ce marché des vaccins n'est qu'un petit bout de la réalité. Secret commercial oblige, on apprend les choses incidemment, parce qu'un ministre fait une bourde ou à partir des déclarations triomphalistes des capitalistes eux-mêmes. Il n'y a que si les travailleurs de l'industrie pharmaceutique et les fonctionnaires de l'État pouvaient rendre public ce qu'ils voient passer sous leurs yeux chaque jour, que l'on pourrait vraiment savoir ce qui se passe. On saurait ainsi pourquoi les vaccins sont aussi chers et aussi rares, alors que l'humanité en a un besoin urgent pour lutter contre l'épidémie et pour sauver des vies.

Pierre Royan



Épidémie : Castex, premier menteur d'Europe ?

Le Premier ministre, Jean Castex, ne sait plus quoi inventer pour cacher l'échec de la politique gouvernementale dans la lutte contre l'épidémie. Lors de sa dernière conférence de presse, jeudi 25 février, il a présenté des chiffres biaisés de comparaison entre pays européens sur la vaccination des personnes âgées.

Selon Castex, « la France est en tête pour la vaccination pour les personnes les plus exposées aux formes graves ». Son tableau prétendait ainsi que 25 % des personnes de plus de 75 ans étaient vaccinées en France, contre 5 % en Italie, 13 % en Allemagne et 18 % en Belgique. Cela souligne avant tout que la situation n'est brillante dans aucun de ces pays, mais c'est aussi assez éloigné de la réalité. L'Italie, par exemple, n'a pas choisi de vacciner prioritairement les plus âgés : cela suffit à expliquer cette différence. Au total, un peu moins de 5 % de la population y est vaccinée, comme en France. Il semble aussi que le chiffre mis en avant par le Premier ministre pour l'Allemagne soit faux. Le gouvernement allemand prétend avoir vacciné 26 % des plus de 80 ans. Enfin le journal *Le Monde*

souligne qu'en fait la France ne serait qu'au dixième rang des pays européens pour la vaccination des plus de 80 ans.

Le Premier ministre n'a pas choisi la comparaison sur les plus de 75 ans sans arrière-pensée. Les choix gouvernementaux font que les personnes entre 65 et 75 ans ne peuvent quasiment pas se faire vacciner, alors même qu'ils font fréquemment des formes

graves du Covid et constituent une grande partie des malades admis en réanimation. Il ne fait donc aucun doute que la France est particulièrement mal placée en Europe sur la vaccination de cette catégorie d'âge.

Les personnes qui ont en théorie accès à la vaccination ont de toute façon le plus grand mal à l'obtenir. Même à l'hôpital, la plupart des soignants se retrouvent sur liste d'attente sans aucune précision de date.

Il est possible que les dirigeants européens mentent autant que les français. Mais à ce point, c'est difficile à croire.

Jean Pollus



MARC CAILLAUD MIDJ LIBRE

Tests : pénurie de plastique

Le polypropylène (PP) est un plastique couramment utilisé dans le bâtiment, l'automobile, l'agroalimentaire, mais également la santé. Son rôle important dans la fabrication de masques FFP2, les analyses et les tests PCR lui vaut le surnom d'« or blanc ».

Or, en raison des arrêts répétés des raffineries qui fabriquent ce produit, une pénurie menace. Concernant les kits de séquençage des variants du coronavirus, le ministre de la Santé, Olivier Véran, a déclaré le 17 février : « Nous disposons de deux semaines de stocks dans le secteur public, de deux mois dans le secteur privé. » Conséquence de cette pénurie, les plasturgistes se sont rués sur les stocks et les prix flambent. Le PP a augmenté de 25 % en deux mois. Son importation depuis la Corée du Sud coûte six fois plus cher qu'il y a un an.

On peut comprendre que la vague de froid au Texas ait pu contraindre des sites à l'arrêt. Mais comment expliquer qu'en Europe huit sites ont connu des périodes

d'arrêts pour raisons techniques ? Tous invoquent un cas de force majeure, argument qui les met à l'abri des poursuites juridiques, sans avoir à se justifier. Parmi ces sites, il y a la raffinerie Total de Gonfreville, près du Havre, la plus importante de France, mise en service en 1933, dont la vétusté n'est pas un mystère, et qui connaît régulièrement des incidents techniques.

Dans la lutte contre l'épidémie, le goulot d'étranglement dans la production du PP s'ajoute à celui qu'on connaissait déjà pour la production de vaccins. Dans les deux cas, ce sont les petits calculs d'entrepreneurs capitalistes qui imposent leur rythme.

Denis Aler

Mayotte - La Réunion : face au Covid, des moyens dérisoires

L'infrastructure hospitalière de Mayotte est débordée par les malades du coronavirus. Depuis le 5 février le ministère de l'Outre-mer a décidé trois semaines de confinement total de l'île, prolongées désormais jusqu'au 15 mars. Le taux d'incidence était passé en un mois de 50 à 415 pour 100 000 habitants, avec la présence des variants anglais et sud-africain.

Fin février, 57 malades avaient dû être transférés de Mayotte vers les hôpitaux de La Réunion, à 1 500 kilomètres, où l'épidémie est aussi en forte progression. Au risque de diminuer la prise en charge de malades hors Covid, huit salles d'opération ont été fermées

dans deux hôpitaux, pour augmenter les capacités de réanimation.

La Réunion avait été relativement épargnée jusqu'en janvier. Jusque-là, en gros, seuls les gestes barrières, le port du masque, l'interdiction des réunions de plus de six personnes et

le test PCR négatif pour les arrivées à l'aéroport avaient été imposés. Mais depuis un mois le couple préfet/ARS prend des mesures un peu dans tous les sens, comme le port du masque obligatoire dans les écoles, le couvre-feu de 22 heures à 5 heures et l'exigence de motifs impérieux de déplacement dont les conditions sont opaques, mesures assaisonnées de prêches moraux.

C'est dans ce contexte que se sont produites des manifestations d'hostilité aux « evasans » (évacuations sanitaires) en provenance de Mayotte. Le

25 février, la directrice de cabinet du préfet a ainsi répondu : « Les centres hospitaliers de La Réunion n'appartiennent pas aux Réunionnais, ils appartiennent à la France, ils appartiennent à tout le monde et ils fonctionnent au quotidien pour les patients mahorais, mais aussi pour tous les Français de l'océan Indien. » Elle ajoutait : « Quatre patients évacués par jour, c'est le contrat de confiance entre l'ARS de Mayotte et l'ARS de La Réunion. »

Une bonne leçon de morale, cela ne coûte rien. Mais où sont les moyens pour

faire face à la pandémie qui sévit depuis un an ? Le deuxième hôpital de Mayotte, en construction depuis cinq ans et non achevé, ouvre des salles vides qui sentent la peinture fraîche à un renfort de 35 soignants venus de métropole, pour une mission d'un mois. « Là, nous avons juste des murs et nous avons amené avec nous en urgence un tout petit peu de matériel pour la réanimation, la biologie, l'échographie » : c'est ainsi que la médecin-chef décrit la situation.

Émile Grondin

Le poison du repli sur soi

Depuis des décennies, la carence des pouvoirs publics crée une situation effrayante à Mayotte : routes défoncées, pénurie d'eau, misère et délinquance, bidonvilles. Les conditions d'existence de la population en général et des travailleurs en particulier sont gravement attaquées.

Si la situation de La Réunion demeure aujourd'hui plus enviable, la gestion des besoins de la population n'échappe pas à la même règle qui veut que l'argent

public soit déversé dans les caisses des capitalistes avant tout.

Ce n'est pas le cabinet du préfet qui va dénoncer cela, bien sûr. Mais beaucoup, qui se sont dits choqués par le relent colonialiste de la phrase « Les centres hospitaliers de La Réunion n'appartiennent pas aux Réunionnais », n'ont pas davantage mis en cause la responsabilité de l'État au service des bourgeois. La maire de Saint-Paul s'est insurgée : « La Réunion ne

fait-elle donc pas partie de la République française ? » Quant au député allié à LFI, il a insisté : « Mayotte fait partie de la France. La Réunion fait partie de la France. Mais les centres hospitaliers sont installés à La Réunion et appartiennent, OUI, aux Réunionnais. »

Ainsi des élus de gauche n'hésitent pas à alimenter le repliement sur soi, le « Réunionnais d'abord » qui est un poison dans les rangs ouvriers.

E. G.



La vie à Mayotte confinée.

Blanquer et le virus : la salive gouvernementale coule à flots

Invoquant son « objectif fondamental qui est que les écoles restent ouvertes », le ministre de l'Éducation a annoncé une campagne de dépistage massif à l'aide de tests salivaires pour les élèves de tous âges. Il fait mine de découvrir ce que les enseignants réclamaient depuis des mois !

Dès le retour des élèves de la zone A, le 22 février, Blanquer se targuait de faire tester chaque semaine entre 50 000 et 80 000 enfants de maternelle et de primaire, partant du principe que les tests avec prélèvement de salive seraient plus faciles à réaliser chez les petits qu'au moyen d'un écouvillon enfoncé jusque dans le pharynx.

Pour tester suffisamment d'élèves, le ministre a tout bonnement envisagé de mettre le personnel des écoles à contribution, ce qui a bien évidemment provoqué des réactions. Comptait-il que les enseignants, déjà bien occupés à gérer la classe, à séparer les enfants dont les parents n'autoriseraient pas le test, apprennent à faire saliver les élèves dans un tube, à manipuler et étiqueter celui-ci, en admettant qu'on leur fournisse les tenues protectrices adéquates ?

Le manque de médecins et d'infirmières scolaires est évident : ces dernières doivent actuellement prendre en charge environ 1600 élèves chacune, soit un

peu plus d'une demi-heure par an à consacrer à chaque élève, tous niveaux confondus. Et rien n'a été fait pour créer des postes, encore plus indispensables en cette période de crise sanitaire et sociale. Mais tenter de compenser cela par la mobilisation des autres catégories de personnel des écoles avait de quoi provoquer un tollé.

Blanquer s'est donc hâté de revenir sur ses intentions, en bredouillant qu'il n'était question pour les enseignants et administratifs



Blanquer en visite dans une école de Vesoul.

que d'accompagnement des tests, ceux-ci étant « réalisés par des personnels de santé, chacun est dans son métier, évidemment ». Et, qui dit mieux, d'afficher lors d'une visite à Vesoul, le 2 mars, ses calculs portant le nombre de tests à « 200 000 vers le 7-8 mars et

300 000 par semaine vers le 15 mars ». Même si les prévisions du bonimenteur de la rue de Grenelle se réalisaient, il faudrait alors quarante semaines pour tester les 12 millions d'élèves !

Pour vendre de façon plus convaincante sa camelote, Blanquer vient de dégainer,

en vue de la campagne de dépistage, le recrutement de 1700 étudiants-médiators, en formation de biologie, pharmacie ou tout autre domaine, qui seraient payés... tôt ou tard. Au ministère de l'Éducation, on n'est plus à une galéjade près.

Viviane Lafont

Orne : postes supprimés, classes fermées

Quelques jours avant les vacances scolaires de février, les enseignants et parents d'élèves de l'Orne ont découvert le plan de suppressions de postes et de fermetures de classes programmé par le gouvernement dans le département.

Cela ne s'est pas passé sans réactions et protestations.

À Flers, ville de 15 000 habitants, pas moins de huit postes d'enseignants seraient supprimés au lycée Guéhenno. Cinq options d'enseignement vont également disparaître : théâtre,

arts plastiques, musique, arabe, italien.

Les mêmes réductions à coups de serpe sont opérées à L'Aigle, ville de 9 000 habitants. « Nous allons nous retrouver à la rentrée prochaine avec 29 élèves par classe en 4^e », dénonce dans le quotidien *Ouest-France*

une enseignante de l'un des collèges. De nombreux villages subissent la même attaque en règle. Ainsi à Chailloué, qui compte 900 habitants, avec trois élèves en moins, l'école primaire n'aura plus que cinq classes au lieu de six. À l'échelle du département, rien que dans le primaire, plus de trente classes sont menacées de fermeture.

À L'Aigle, deux jours avant les vacances scolaires, une centaine d'enseignants ont

manifesté devant le lycée de la ville. Et dans des villages, des protestations de parents d'élèves, certains avec leurs enfants, ont été organisées.

Le même gouvernement qui, en 2020, a distribué des dizaines de milliards d'euros aux grands groupes capitalistes voudrait continuer à supprimer des postes et réduire les budgets dans tout ce qui est utile et nécessaire à la vie de la population. Inadmissible !

Correspondant LO

Sarkozy condamné : le poids du Bismuth

Trois ans de prison, dont un ferme : c'est la peine à laquelle Nicolas Sarkozy a été condamné dans l'affaire dite Paul Bismuth, nom d'un métal dont l'emploi, comme on le voit, peut avoir des conséquences lourdes.

En 2014, il commençait déjà à être cerné par les affaires judiciaires, deux ans après avoir perdu l'élection présidentielle et son immunité avec. À l'époque, il s'inquiétait particulièrement de son implication dans l'affaire Bettencourt. Cette milliardaire prodiguait ses largesses à une droite à la recherche d'argent pour financer ses campagnes électorales en dehors du cadre légal. Des tentatives de corruption, mal camouflées par l'usage d'un téléphone acheté sous le pseudonyme de Paul Bismuth, auraient été faites en direction d'un magistrat de la Cour de cassation. En échange d'informations sur le dossier Bettencourt, et peut-être de l'annulation d'une partie de la procédure, celui-ci

espérait un coup de pouce pour être nommé à un poste de prestige à Monaco.

Le tribunal correctionnel a ainsi condamné l'ancien président, avocat lui-même, et son avocat personnel, pour corruption active et trafic d'influence, et le magistrat pour corruption passive. Sarkozy a fait appel. En tout cas l'affaire met en lumière la conception de la justice de ces trois professionnels du droit.

Cette condamnation a provoqué de vives réactions du large clan sarkozyste au sein de la droite française. Christian Jacob, actuel président du parti Les Républicains, a dénoncé une « décision totalement disproportionnée » et un « acharnement judiciaire ». Ne craignant pas

le ridicule, il a été jusqu'à dire que « Personne ne peut douter de l'innocence de Nicolas Sarkozy. » Bruno Retailleau, chef du groupe LR majoritaire au Sénat, a qualifié la condamnation d'« extrêmement dure ».

Tout ce petit monde est plutôt de ceux qui habituellement dénoncent le « laxisme » des juges. Sarkozy a lui-même construit sa carrière politique en dénonçant un prétendu laxisme de la justice, appelant à redoubler de sévérité au nom de la tolérance zéro envers la délinquance. Évidemment, la cible de cette démagogie électorale n'était pas sa propre délinquance en col blanc. Mais la justice ne doit-elle pas être la même pour tous ?

Cette affaire Bismuth va vite laisser la place à une autre : l'affaire Bygmalion, dans laquelle Sarkozy sera très bientôt jugé pour le financement illégal de sa campagne électorale. Ceux



qui, à droite, espéraient que Sarkozy pourrait redevenir un cheval gagnant pour la présidentielle de l'an prochain vont devoir se passer de lui.

En revanche, cette perspective ne peut que réjouir ceux qui voudraient tenir le premier rôle à droite en 2022 : Xavier Bertrand, Valérie Pécresse, Michel Barnier, qui se sont bien gardés

de critiquer le jugement du tribunal correctionnel. Sarkozy accumulant les casseroles judiciaires, ces barons de la droite évitent de rappeler qu'ils ont tous été ses ministres et qu'ils sont tous issus du même moule affairiste façonné en leur temps par Chirac et Pasqua, et pas vraiment soucieux de leur propre légalité.

Lucien Déroit

Extrême droite : des idées bonnes pour la poubelle

Le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, a dissout Génération identitaire, groupuscule à la rhétorique violemment antimigrants et antimusulmans. Une mesure qui malheureusement ne peut pas suffire à enrayer la progression de l'extrême droite et la propagation de ses idées.

Génération identitaire s'est fait connaître par des coups médiatiques. L'occupation symbolique de la frontière italo-française en 2018 par quatre-vingts de ses membres est un des plus connus. Jusqu'à présent, l'État s'est toujours montré complaisant envers ces apprentis nazis et la justice les a, jusqu'à présent, presque toujours relâchés, alors même qu'elle condamnait des militants pour avoir aidé des migrants. L'avocat de Génération identitaire n'a pas manqué de mettre ce fait en avant pour dénoncer la procédure de dissolution.

Croire que l'État et ses lois peuvent aider à combattre le danger de l'extrême droite serait de toute façon une illusion grave. Cela fait maintenant près de quarante ans que l'extrême droite, à travers les scores électoraux du FN (aujourd'hui le RN), pèse sur la vie politique. Sous prétexte de diminuer son influence, les partis gouvernementaux n'ont cessé de reprendre à leur compte sa démagogie anti-immigrés. C'est évident de la part

d'un Sarkozy et des Républicains. Mais la gauche ne fait pas mieux. Le socialiste Manuel Valls, lorsqu'il était Premier ministre, appelait l'Europe à fermer ses frontières aux migrants.

L'attitude du gouvernement actuel se situe dans cette lignée. Darmanin engage la dissolution de Génération identitaire au moment même où il présente sa loi contre le séparatisme, qui vise à stigmatiser la population musulmane.

En distillant le poison raciste, en désignant

comme ennemis principaux aux travailleurs français, non pas les capitalistes de leur propre pays, mais leurs frères de classe, l'extrême droite constitue une menace mortelle qu'il faut combattre. Mais c'est sur le terrain social que ce combat peut être mené avec succès, par la remontée des luttes ouvrières contre l'organisation capitaliste de la société, qui engendre la misère dont sont victimes tous les travailleurs.

C'est surtout en faisant en sorte que la classe ouvrière retrouve dans le drapeau rouge de l'internationalisme communiste une boussole pour ses combats.

Denis Aler



Le Pen : que les bourgeois soient rassurés

Dans une tribune du journal *L'Opinion* du lundi 22 février, Marine Le Pen a présenté son programme sur la question du paiement de la dette de l'État français et de la Banque centrale européenne, et sur son usage.

De toute évidence, Le Pen veut rassurer la bourgeoisie sur la fiabilité d'un gouvernement qui serait dirigé par le Rassemblement national (RN). Elle tient à affirmer que l'État devra trouver les moyens de rembourser ses dettes

«contre vents et marées». Dans cette tribune, la formule de «pacte social» à favoriser n'est là que comme une décoration accessoire : l'essentiel est bien de rassurer les marchés. La présidente millionnaire du RN défend

aussi l'idée de renforcer massivement les fonds propres des entreprises. Le Pen assure ainsi que la perfusion d'argent public pour les groupes capitalistes et les marchés financiers continuerait avec un gouvernement RN comme avec tous les autres.

Le Pen avait déjà voulu donner des gages, en changeant de discours sur la sortie de l'UE ou sur l'euro, ce qui ne l'empêchera

pas de trouver bien des prétextes pour imposer de nouveaux sacrifices à la population, notamment sous couvert de défense de la souveraineté nationale.

Comme les dirigeants de droite et de gauche, elle sait mettre de côté sa démagogie destinée à la population et s'adresser franchement à ceux qu'elle servirait demain au pouvoir : la grande bourgeoisie.

Charles Legoda

“Islamogauchisme” : Le Figaro à la noce

Le Figaro, propriété de la famille Dassault, a consacré un éditorial et deux pleines pages de son numéro du 26 février à l'islamogauchisme.

On y apprend ainsi que de dangereux sectaires, héritiers de Marx qui plus est, menacent l'ordre judéo-chrétien. Les exemples concrets des méfaits de ces hordes barbares, peu nombreux et peu convaincants, sont donc cent fois ressasés : une pièce de théâtre (d'un auteur mort il y a 2500 ans) aurait été contestée, un manifestant contre l'islamophobie portait une étoile jaune, des conférences auraient été perturbées. Tout le reste n'est qu'élucubrations fumeuses et figaresques sur d'obscures modes qui agiteraient, ou non, une fraction des facultés de sociologie.

Mais si *Le Figaro* a la plus grande peine à décrire la maladie, il n'a aucun mal à trouver le remède. Son

supplément du même jour titrait sur «la Légion étrangère, une fierté française». Voilà au moins des étrangers qui s'intègrent, ne s'embarassent pas de théorie, ne contestent pas et s'engagent. Ils sont prêts, sur ordre de leurs officiers catholiques et bons français, à étrangler tout opposant et l'ont maintes fois prouvé. *Le Figaro* a trouvé dans la Légion «un modèle d'assimilation» et le vante.

Inutile donc d'étudier la sociologie sur les bancs de l'université. La feuille de Dassault en fournit sa version pour la modique somme de trois euros. C'est ce que le défunt Serge Dassault appelait défendre des «idées saines».

Paul Galois

Rixes entre bandes : la démagogie sécuritaire n'y changera rien

Les 22 et 23 février, dans l'Essonne, deux adolescents de 14 ans sont morts poignardés dans des bagarres entre groupes de jeunes rivaux venus de différents quartiers.

Un autre jeune, âgé de 13 ans, a été gravement touché à la gorge mais a survécu. Le vendredi 26 février, c'est à Bondy qu'un adolescent était tué par deux autres jeunes.

Quelques heures après les premiers décès, le 23 février, le ministre Darmanin est intervenu face aux médias pour annoncer quelques dizaines de policiers en renfort et une réunion de préfets. Mais il a surtout rejeté la faute de ces violences sur les parents et sur les messageries utilisées par les jeunes, qui seraient indéchiffrables pour la police. Il est en revanche facile de déchiffrer dans ces déclarations une démagogie

sécuritaire désormais habituelle, surtout à l'approche des élections. Mais les coups de menton et les quelques renforts de police ne changeront rien pour les habitants dont les enfants sont victimes de ces violences aveugles.

Ces bagarres entre bandes sont certes loin d'être des faits nouveaux. Depuis toujours, le revers de la société capitaliste, dominée par les plus riches et leur recherche de profits, est l'existence de la délinquance et de ces bandes de voyous. Les quartiers populaires sont les premiers à les subir, du fait du pourrissement de la vie sociale, sur fond de misère, de chômage

et de trafics de drogue. Le gouvernement, comme les précédents, a contribué à cette dégradation, en réduisant comme peau de chagrin les services publics accessibles aux familles populaires.

On n'y échappera certainement pas avec plus de matraque et des leçons de morale sur l'autorité parentale. C'est en comptant sur la solidarité entre travailleurs, entre voisins, que les familles populaires qui refusent de faire les frais de ces violences aveugles ont pu parfois les faire reculer et en protéger les enfants. À ce pourrissement de la société, il faut opposer la force collective des travailleurs, avec la volonté d'en finir avec une économie basée sur la loi de la jungle.

Ch. L.

Jeunes sans travail: **Macron, mentor professionnel**

Macron et deux de ses ministres se sont déplacés en Seine-Saint-Denis le 1^{er} mars afin de présenter des mesures destinées, selon eux, à aider les jeunes à la recherche d'un emploi ou d'un stage en entreprise.

Le chômage touche désormais plus de 20 % des jeunes à la recherche d'un emploi. De plus, des centaines de milliers d'élèves en Bac Pro, en alternance ou en BTS peinent à trouver une place en stage, alors même que c'est la condition nécessaire pour valider leur formation. Quant à ceux, également issus des milieux populaires, qui financent leurs études avec des petits boulots, ils en sont maintenant réduits à attendre les secours alimentaires des associations. La pandémie n'a fait là encore qu'exacerber la situation.

Macron a bien évidem-

ment prétendu détenir la solution en proposant son nouveau plan, « Un jeune, un mentor », doté de trente millions d'euros. Et d'annoncer, face à l'angoisse de millions de jeunes, 100 000 mentors pour cette année et 200 000 l'an prochain, le mentor étant l'adulte, si possible employeur, capable de mener le jeune vers l'emploi. Ce plan est du même genre que le précédent, « Un jeune, une solution », dont le site ne propose rien d'autre que celui de Pôle emploi, dont il est le copier-coller. Macron fait des visites, ses communicants lui inventent chaque fois de nouveaux slogans; la vie réelle, celle



VINCENT ISORE MAXPPP

Dans une manifestation de juin 2020.

des jeunes comme celle de tout le monde du travail, se dégrade.

Il serait pourtant faux de prétendre que le gouvernement n'a à proposer aux jeunes travailleurs que des discours. Il a commencé son mandat en supprimant des centaines de milliers d'emplois aidés, dont un certain nombre étaient occupés par des jeunes. Il a serré la vis aux multiples

associations, directement ou en affamant les collectivités locales, qui constituent une mine d'emplois utiles, formateurs et rémunérés, pour les jeunes des milieux populaires. Et d'un autre côté il a, sous prétexte d'aider les jeunes, offert de la main-d'œuvre gratuite aux patrons, en payant les salaires de leurs apprentis ou des jeunes embauchés sous contrat. Cela n'a créé

aucun emploi, car les employeurs n'ont pris que les travailleurs dont ils avaient de toute façon besoin, mais cela a constitué une aubaine pour eux.

Arroser le patronat n'a jamais fait pousser les emplois, mais cela n'empêche pas les gouvernements de continuer cette pratique, année après année, président après président.

Paul Galois

Riches: Le Maire les épargne

Bruno Le Maire a annoncé un dispositif pour inciter les Français à dépenser les fonds que, selon lui, ils auraient épargnés pendant le confinement. Mais il y a Français et Français, bourgeois et travailleurs.



Le mythe de cette épargne accumulée est répété à l'envi depuis des mois par les gouvernants, justifiant par avance les ponctions à venir sur les revenus des travailleurs. La Banque de France parle même d'une somme de 200 milliards d'euros qui serait atteinte d'ici la fin 2021. De là à insinuer que chaque famille populaire cacherait sous son oreiller un pécule qu'il faudrait l'inciter à dépenser pour relancer l'économie, il n'y a qu'un pas.

La réalité est tout autre. Une étude du Conseil d'analyse économique a confirmé en octobre dernier ce que

tout le monde peut constater: les riches, et surtout les très riches, ont augmenté leur fortune tandis que les plus pauvres se serraient la ceinture. Les 20 % des ménages les plus riches ont concentré 70 % de l'épargne accumulée entre mars et août 2020. À l'autre bout de la société, les 20 % moins riches « n'ont pas épargné et ont même dû s'endetter », révèle le rapport. Pendant que les sommets de la société avaient moins d'occasions de gaspiller leur argent en produits de luxe ou en voyages haut de gamme, les familles populaires se restreignaient sur la nourriture et accumulaient les

impayés de loyer, de gaz ou d'électricité, et parfois prenaient le chemin des Restos du cœur. Ce n'est pas le chômage partiel ou la fin des missions d'intérim qui auraient pu leur permettre d'épargner, ou simplement de conserver leur niveau de vie.

Les pistes évoquées par Bruno Le Maire sont à l'image de cette réalité. Il s'agirait de réduire la taxation des prêts ou des dons entre générations, les jeunes étant censés investir plus dans l'économie que les plus âgés. Encore faut-il avoir quelque chose à transmettre!

Daniel Mescla

Danone: la sempiternelle loi des actionnaires

Lundi 1^{er} mars, le PDG de Danone, Emmanuel Faber, a été à moitié déchargé de la direction de l'entreprise par son conseil d'administration. Ce macroniste patenté, patron prétendument social, s'est fait rattraper au vol par ses actionnaires.

Selon la presse, ce sont des fonds d'investissement actionnaires de l'entreprise qui ont exigé et ont obtenu le désaveu d'Emmanuel Faber. Celui-ci devra abandonner la direction générale, poste qu'il occupe depuis 2014, pour se contenter de la présidence. En même temps, la direction de Danone annonçait qu'elle allait vendre ses parts dans le géant chinois Mengniu, pour reverser 850 millions

d'euros aux actionnaires au travers d'un programme de rachat d'actions. Il faut en effet satisfaire ces actionnaires qui jugent le retour sur leur investissement insuffisant. Selon eux, le rendement global de l'action Danone depuis que Faber a pris la tête de l'entreprise en 2014 est de 29 %, contre 72 % pour Unilever et 79 % pour Nestlé, les concurrents sur le même secteur. Ils lui reprochent également la

chute du cours de Danone en Bourse, de 35 % en 2020, alors que ceux des concurrents se sont maintenus. Et si, en 2020, la marge opérationnelle reste élevée, à 14 %, bien que les ventes aient reculé, la concurrence fait encore mieux...

Dans cette lutte pour le pouvoir dans l'entreprise, une partie des syndicats ont choisi de défendre le PDG, au nom du modèle social qu'il incarnerait. Emmanuel Faber a effectivement voulu se construire une image de patron défenseur d'un capitalisme « humain ». Mais la pandémie s'est chargée de remettre les pendules à l'heure. Au début de la crise,

Faber avait annoncé qu'il garantirait les emplois et les salaires de tous ses salariés pendant trois mois, une générosité toute relative, et surtout financée par l'État. Malgré cela, six mois après, en novembre dernier, il décidait un plan de licenciements de 2 % des effectifs, 2000 travailleurs dans la partie administrative, dont 400 à 500 en France, une restructuration dont il annonçait qu'elle allait permettre de dégager un milliard d'euros de cash pour les actionnaires d'ici 2023.

Quant au modèle prétendument social, la rentabilité de Danone a toujours été au rendez-vous, et le fait que

l'entreprise optimise ses profits en supprimant des emplois n'est pas une nouveauté. Une de ses anciennes DRH, Muriel Pénicaut, il y a peu encore ministre du Travail du gouvernement Macron, en sait quelque chose. En 2013, alors que Danone venait de battre un record en matière de chiffre d'affaires, elle avait empoché plus d'un million d'euros de stock-options grâce à la hausse du cours des actions de l'entreprise, cela après qu'elle eut elle-même annoncé le licenciement de 900 de ses cadres, dont 230 en France.

Serge Benham

Moyen-Orient : Biden dans les pas de Trump

Jeudi 25 février, le nouveau président américain a ordonné des raids aériens dans le nord de la Syrie, à la frontière avec l'Irak, qui ont tué une vingtaine de personnes.

Selon l'administration Biden, ces bombardements visaient des convois de munitions alimentant les milices pro-iraniennes Kataeb Hezbollah. Elle présente ces tirs comme une riposte après les attaques menées par ces milices contre des intérêts américains, à la mi-février sur une base militaire à Erbil dans le Kurdistan, et quelques jours après contre l'ambassade américaine à Bagdad.

En janvier 2020, Ghassem Soleimani, le général qui commandait les troupes iraniennes et les groupes paramilitaires engagés dans les diverses guerres du Moyen-Orient, a été assassiné par les services secrets des États-Unis. Cela a provoqué des ripostes contre les nombreux intérêts américains dans la région. L'élection de Biden en novembre dernier, avec sa promesse de lever l'embargo contre l'Iran, a conduit

les milices pro-iraniennes à faire une trêve. Les tergiversations américaines les ont poussées à reprendre les attaques.

Depuis au moins dix-huit ans, c'est-à-dire depuis l'invasion de l'Irak par les troupes américaines en 2003 sous George W. Bush, suivie de la destruction méthodique de son appareil d'État et de l'instrumentalisation des divisions ethniques et religieuses, l'Irak puis la Syrie ont été ravagés par la guerre. De ce chaos est né Daech, dont l'élimination a entraîné la destruction de villes comme Mossoul ou Raqqa et



Après un bombardement dans la région d'Erbil en février.

des centaines de milliers de morts. Des groupes armés rivaux, soutenus par les puissances régionales, la Turquie, l'Iran ou l'Arabie saoudite, maintiennent encore la région dans une violence permanente.

Derrière ces parrains régionaux, les puissances impérialistes, à commencer par les États-Unis, interviennent pour affaiblir les uns, soutenir les autres, en y ajoutant parfois un assassinat ou des bombardements par leurs

propres services.

Même quand Biden promet une renégociation des accords sur le nucléaire iranien remis en cause par Trump, il commence par affirmer une position de force.

De ce point de vue, si Biden a remplacé Trump, cela ne change pas la détermination des États-Unis et de leurs alliés européens à défendre coûte que coûte les intérêts de l'impérialisme dans la région.

Xavier Lachau

Iran : l'embargo continue

En 2015, les États-Unis d'Obama, la Chine et plusieurs pays européens signaient avec l'Iran un accord sur le contrôle de son industrie nucléaire, dit JCPOA. Trump l'a dénoncé unilatéralement en 2018, avant d'instaurer un sévère embargo contre l'Iran et des sanctions contre toutes les firmes qui ne le respectaient pas.

Malgré les discours et les promesses, la défaite de Trump et l'arrivée à la Maison-Blanche du démocrate Biden ne se traduisent ni par un retour à l'accord initial ni par une levée de l'embargo. Lors d'une conférence sur le désarmement le 22 février à Genève, le nouveau secrétaire d'État américain, Anthony Blinken, a exigé comme préalable que les dirigeants iraniens cessent d'enrichir leur uranium en isotope 235, celui qui permet des réactions nucléaires, au-delà du très faible seuil imposé lors de l'accord JCPOA. Blinken accuse l'Iran d'accumuler de l'uranium enrichi pour pouvoir préparer « en quelques semaines » une bombe nucléaire. Selon les chiffres fournis par l'Agence internationale de l'énergie atomique, qui poursuit ses inspections, l'Iran en est encore très loin.

Les dirigeants iraniens quant à eux, demandent d'abord la levée effective de

l'embargo et le retour des États-Unis dans le cadre de l'accord, avant d'obtempérer et de réduire l'enrichissement de l'uranium. En acceptant de se soumettre à des contrôles qu'aucun pays développé, même ceux détenteurs de la bombe atomique, n'a jamais accepté de subir, les dirigeants iraniens avaient pu réintégrer il y a cinq ans le marché mondial, pour vendre leur pétrole en échange de multiples produits. Échaudés par les revirements américains, subissant de plein fouet les effets de l'embargo, subissant en plus la baisse actuelle du cours du pétrole, les dirigeants iraniens veulent, assez logiquement, garder quelques atouts en main avant de reculer.

Dans ce bras de fer entre les États-Unis et l'Iran, les véritables motivations des dirigeants américains, qu'ils se nomment Obama, Trump ou Biden, ne sont évidemment ni les intérêts de la population

iranienne ni la lutte contre les armes nucléaires. Les États-Unis veulent affaiblir l'Iran pour l'empêcher de devenir une forte puissance régionale, tout comme ils l'ont fait précédemment avec l'Irak, mais n'ont pas nécessairement intérêt à abattre le régime réactionnaire des mollahs.

Les sacrifices imposés par les États-Unis permettent d'ailleurs au régime, pourtant haï et affaibli par plusieurs révoltes ces dernières années, de flatter le sentiment national. Ali Khamenei et les ayatollahs au pouvoir peuvent, non sans raison, reporter la colère populaire

contre « le grand Satan américain », et cherche à exploiter ce sentiment pour que leur candidat remporte l'élection présidentielle prévue en juin prochain.

Dans un style différent de Trump, Biden reste le garant des intérêts des grands groupes américains au Moyen-Orient. L'embargo contre l'Iran permet, comme effet secondaire, d'empêcher leurs concurrents, Airbus, Air France, British Airways, PSA, Mercedes-Benz, Total et tant d'autres de profiter du marché iranien. En cette période de crise aiguë où la guerre commerciale planétaire fait rage, c'est un moyen

parmi d'autres de les affaiblir. Les États-Unis doivent aussi contenter leurs autres alliés dans la région, Israël et l'Arabie saoudite, tous deux en concurrence avec l'Iran pour le rôle de puissance régionale.

Pendant que ce bras de fer continue de se mener au-dessus de leurs têtes, les classes populaires iraniennes sont les premières à en subir les conséquences.

Et d'abord parce que l'embargo provoque une inflation massive de tous les prix et des pénuries de toutes les denrées importées, y compris les médicaments et les vaccins.

X. L.



Lors d'une manifestation à Téhéran.

États-Unis : Mumia Abu-Jamal laissé sans soins

Mumia Abu-Jamal, ce militant noir détenu depuis 1982 aux États-Unis pour un crime qu'il n'a pas commis, est en danger.

Atteint du Covid, selon sa porte-parole Johanna Fernandez, il a fait état de difficultés croissantes à respirer et de douleurs dans la poitrine, mais l'administration de la prison a rejeté l'hypothèse de symptômes liés à

la pandémie et refusé de le soumettre à un test de dépistage. C'est d'autant plus abject qu'à 66 ans il est atteint de plusieurs comorbidités (cirrhose du foie, glaucome, diabète).

Ce refus du dépistage

est une politique commune des prisons outre-Atlantique, qui entendent utiliser la pandémie comme une forme d'exécution silencieuse pour les prisonniers âgés et vulnérables.

À deux reprises, la mobilisation internationale a tiré Mumia du couloir de la mort. Condamné

aujourd'hui à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle, les autorités pénitentiaires auraient ainsi trouvé une autre façon de l'exécuter.

Les soutiens de Mumia n'ont pas l'intention de laisser faire. Ils exigent que tous les prisonniers puissent bénéficier d'un test

de dépistage et de soins médicaux pour les cas positifs au Covid, d'une libération conditionnelle pour ceux atteints par cette maladie ainsi que pour les détenus de plus de 50 ans dont la vulnérabilité les exposerait à la pandémie. Ce serait bien le moins.

Jacques Fontenoy

Algérie : le pouvoir n'en a pas fini avec la contestation

Vendredi 26 février, les manifestations qui ont sillonné les rues d'Alger et de nombreuses villes d'Algérie ont rappelé au régime que le Hirak, le mouvement populaire qui a conduit à la démission d'Abdelaziz Bouteflika, était toujours là.

En mars 2020, la pandémie avait contraint les manifestants à mettre un terme à la contestation politique. Mais la crise économique, aggravée par la crise sanitaire, a exacerbé le mécontentement populaire. Exigeant le départ de tout le système, des milliers de manifestants ont crié les mêmes slogans qu'en 2020, « Un état civil, et pas militaire », « Algérie libre et démocratique », « Système, dégage! »

Le président Abdelmadjid Tebboune a répété qu'il voulait tendre la main aux partisans du Hirak. Il en a fait libérer quelques dizaines avant

le 22 février, mais, lors des manifestations étudiantes du 23 février et du vendredi 26, des centaines d'autres ont été arrêtés. À Ouargla, une ville du Sud algérien très touchée par le chômage, la justice a condamné à sept ans de prison ferme un jeune partisan du Hirak pour apologie du terrorisme, atteinte au président de la République et incitation à attroupement. L'annonce de cette condamnation a provoqué des émeutes à Ouargla.

L'Algérie nouvelle promise par Tebboune est une fiction. Son élection en décembre 2020 a servi de



Manifestation à Alger le 22 février.

paravent à l'armée, véritable colonne vertébrale du régime. Son chef, qui a succédé à Ahmed Gaïd Salah, est Saïd Chengriha.

Àgé de 86 ans, il symbolise par son âge un système qui ne veut pas céder la place. Les marges de manœuvre de Tebboune se réduisent. Il se révèle incapable d'assurer la stabilité que réclament les classes possédantes algériennes, incapable aussi de répondre aux aspirations démocratiques et au mécontentement social qui enfle.

De leur côté, les classes populaires ne se résignent pas, elles rejettent toutes les manœuvres d'un pouvoir qui

les méprise et les opprime. Combien de temps celle-ci tolérera-t-elle la poursuite de la contestation, si elle se poursuit? L'état-major peut-il choisir la voie empruntée ces jours-ci par l'armée birmane, en tirant sur des manifestants qui se proclament pacifiques?

Pour en finir avec cet ordre social, pour aboutir vraiment à ce que le « système dégage », il faudra désarmer l'appareil militaire dont il est le garant.

Leïla Wahda

Birmanie : la population défie les militaires



Rangoun, le 18 février.

Selon les Nations unies, au moins 18 manifestants ont été tués en Birmanie dimanche 28 février par les militaires. Malgré une répression de plus en plus violente, l'opposition populaire au coup d'État militaire du 1^{er} février n'a cessé de prendre de l'ampleur.

En renversant le gouvernement civil et en arrêtant Aung San Suu Kyi, dirigeante de la Ligue nationale pour la démocratie (LND) qui venait de remporter les élections législatives, les militaires voulaient s'assurer de conserver leur mainmise sur les institutions politiques et à travers elles, sur une grande partie de l'économie. Leur coup de force a suscité une mobilisation sans précédent dans ce pays de 54 millions d'habitants.

Depuis un mois, initié en particulier par la LND, cette opposition aux militaires prend la forme d'un mouvement de désobéissance civile, avec l'organisation quotidienne de rassemblements,

de manifestations ou de barages de routes. Lundi 22 février, des manifestations particulièrement massives ont réuni des centaines de milliers de personnes défilant derrière des mots d'ordre tels que : « Libérez nos dirigeants », « Respectez nos votes », « Rejetez le coup d'État ». L'appel à la grève générale a été très suivi à Rangoon, la capitale économique, et dans d'autres centres importants, une grande partie des commerces fermant leurs portes et de nombreuses entreprises restant à l'arrêt.

Pour décourager les manifestants, les généraux ont intensifié le recours à la force, utilisant des gaz lacrymogènes, des canons à eau, des

balles en caoutchouc, des tirs à balles réelles. L'AAPP, une organisation non gouvernementale d'assistance aux prisonniers politiques, a dénombré une trentaine de morts dans les rangs des manifestants depuis un mois. Plus d'un millier de personnes ont été interpellées, inculpées ou condamnées depuis le coup d'État, selon la même source. Parmi les personnes arrêtées figurent notamment des cheminots, des fonctionnaires et des employés de banque qui ont cessé de travailler pour manifester leur opposition à la junte.

Le coup d'État du 1^{er} février a refermé une brève parenthèse dans la longue série des juntes militaires, qui avait été ouverte par l'accession au gouvernement en 2016 d'Aung San Suu Kyi. L'armée a eu d'autant moins de mal à mettre un terme à cette prétendue transition démocratique que, face à elle, Aung San Suu Kyi n'a cessé de s'incliner devant ses exigences, allant jusqu'à justifier les massacres parmi la population musulmane des Rohingyas. Si la LND appelle aujourd'hui à des mobilisations, elle a montré dans le passé qu'elle ne compte nullement s'en servir pour s'en prendre aux bases du pouvoir militaire.

Le seul espoir de changement véritable réside dans ces mobilisations, surtout si les travailleurs s'en emparent et ne se contentent pas de servir de masse de manœuvre aux différents partis bourgeois.

Marc Rémy

Qatar : une "fête du sport" sur un cimetière

Depuis 2010, le nombre d'ouvriers morts sur les chantiers de la future Coupe du monde de football au Qatar dépasse 6 500. Ce massacre est le résultat de conditions de travail d'une férocité rarement atteinte.

Ces morts sont des travailleurs migrants, souvent jeunes, en provenance pour la plupart de pays d'Asie. D'après des témoignages recueillis par l'association Sherpa, ils travaillent fréquemment de 60 à 70 heures par semaine, dans une fournaise de 40 à 50°, pour des salaires correspondant à 4% du salaire médian d'un Qatar. Cet enfer donne l'idée de la dictature qui règne sur les chantiers. Le système de confiscation des passeports par les employeurs, officiellement abandonné, semble encore largement en vigueur et sert de moyen de pression sur les ouvriers. Le manque d'accès à l'eau, à une nourriture saine, ou encore à des pauses à l'ombre, limité au bon vouloir des chefs, est bien souvent la cause des décès.

Le Qatar annonce un bilan de 37 morts. Mais, comme il renvoie les corps des ouvriers par avion dans leur pays d'origine, plusieurs de ceux-ci ont communiqué des chiffres que le journal anglais *The Guardian* a additionnés, pour arriver à 6500 morts, soit douze en

moyenne par semaine. Ce total est largement sous-évalué, puisque les journalistes n'ont pas eu accès aux nombres de morts des Philippins ou des Kenyans, nombreux au Qatar.

Ce chiffre est digne des chantiers de travail des temps coloniaux, et ce n'est pas un hasard. Le point commun est l'impérialisme, autrement dit la guerre que se mènent les multinationales et leurs États pour la domination du marché mondial, au prix du sang des peuples. Car c'est de cela qu'il s'agit : le spectacle du ballon rond n'est qu'une vitrine. Les principales puissances du foot sont aussi les principales puissances impérialistes, et les profits tirés de ces prétendus grands événements sportifs vont, pour l'essentiel, aux capitalistes de ces puissances, dont la France. Bouygues et Vinci font ainsi partie des entreprises de BTP qui ont de très gros contrats de construction au Qatar, et qui sont responsables de l'enfer imposé aux travailleurs.

Thomas Baumer

Ouganda : Museveni et l'impérialisme auraient leur place sur le banc des accusés

Le 4 février, la condamnation, à La Haye aux Pays-Bas, du seigneur de guerre ougandais Dominic Ongwen par la Cour pénale internationale (CPI) a été commentée comme une avancée de la justice internationale.

Il n'y a aucun doute qu'Ongwen est coupable d'exactions commises en Ouganda à la tête de troupes de l'Armée de résistance du seigneur, la LRA selon les initiales en anglais. Mais sa trajectoire personnelle ne doit pas faire oublier que la barbarie qui a ravagé et ravage encore l'Ouganda, et plus largement l'Afrique des Grands Lacs, est intimement liée à la domination des puissances impérialistes sur le continent africain.

L'Ouganda est une création artificielle de la période coloniale et de la décolonisation. La Grande-Bretagne avait mis la main sur la

région et quand elle a dû se retirer, dans les années 1950-1960, les États-Unis ont pris le relais. Depuis l'indépendance, guerres civiles et conflits régionaux n'ont jamais cessé. Les puissances occidentales se sont appuyées sur, ou se sont accommodées en Ouganda des régimes dictatoriaux, dont celui de l'ancien sous-officier de l'armée britannique Idi Amin Dada, au pouvoir de 1971 à 1979.

Parvenu ensuite au pouvoir en 1986 à la tête d'un groupe armé, et réélu en janvier dernier président de la République à 76 ans, Museveni a imposé

sa dictature depuis plus de trente ans. Le soutien que lui ont apporté les États-Unis, qui conservent une base militaire permanente à Entebbe, ne lui a jamais manqué, même si, l'âge venant, Washington aimerait bien une relève en douceur.

La LRA fut fondée en 1987 contre Museveni. Beaucoup plus que son programme visant à installer un État fondé sur les Dix commandements de la Bible, ce sont les exactions de l'armée de Museveni dans le nord de l'Ouganda qui ont permis à la LRA de recruter. La guerre avec le pouvoir central est devenue totale et allait durer jusqu'en 2005-2006. La LRA fut alors chassée du nord de l'Ouganda et se dispersa en République démocratique du Congo, en

Centrafrique ou au Soudan du Sud, où elle continua ses exactions.

Le conflit aurait fait 100 000 morts, et 60 000 personnes auraient été enlevées. Dominic Ongwen est lui-même emblématique de ce qu'a été la LRA. En 1990, celle-ci le capturait, à l'âge de dix ans, comme des milliers d'autres enfants, pour en faire un enfant-soldat, devenu un chef au début des années 2000, le seul actuellement en vie avec Joseph Kony, le fondateur de la LRA toujours en fuite. Après avoir été victime, Ongwen est devenu bourreau.

C'est en 2004 que la CPI, fondée en 2002, a ouvert une enquête et a délivré des mandats d'arrêt contre les chefs de la LRA, à la demande de Museveni. La démarche du dictateur était

tout à fait recevable pour cette juridiction internationale et ce sont des soldats des forces spéciales américaines qui se sont lancés dans la traque, le gouvernement américain plaçant la LRA sur la liste des organisations terroristes et promettant des millions de dollars de récompense pour l'arrestation de ses leaders. Dominic Ongwen a été arrêté en 2015 en Centrafrique, remis à des soldats américains et livré à la CPI.

Ongwen va probablement finir sa vie en prison. Cela ne rendra justice ni à la population ougandaise ni aux victimes de la LRA, car ni Museveni ni ses protecteurs occidentaux, responsables de cette barbarie, ne seront mis en accusation.

Boris Savin

Bolloré en Afrique : une affaire aussi choquante que courante

Le tribunal de Paris vient de refuser de valider un accord à l'amiable entre le parquet national financier et le milliardaire Bolloré, dans une affaire de corruption en Afrique, et a demandé un procès.

Cet accord était très avantageux pour Bolloré car il prévoyait qu'il ne puisse plus être inquiété, en échange d'une reconnaissance de culpabilité et du versement d'une simple amende de 375 000 euros. C'est une goutte d'eau pour ce capitaliste qui contrôle Vivendi, le groupe de communication Havas et un vaste empire logistique en Afrique.

Ainsi, Bolloré a reconnu avoir financé en 2009 et 2010 une partie des dépenses électorales de deux présidents africains, Condé en Guinée et Gnassingbé au Togo, et avoir été en retour avantagé dans l'obtention de marchés

dans ces deux pays. En Guinée, Condé lui a confié la gestion du port de Conakry en 2011 après avoir éjecté le groupe français Necotrans, avec qui il avait pourtant signé une convention deux ans plus tôt pour une durée de 25 ans.

Cette affaire ne constitue pas qu'un épisode banal et ordinaire de la guerre que Bolloré livre depuis des années pour écraser ses concurrents en Afrique. En moins de quarante ans, il s'est ainsi constitué un empire colossal et particulièrement rentable puisque si l'Afrique représente 20% des activités du groupe, elle a pu



BOLLORE PORTS

rapporter certaines années plus de 80% de ses profits.

Cela a été possible parce que Bolloré dispose d'un solide réseau au sein des États, en France comme en Afrique. Le président guinéen Condé a ainsi déclaré de lui en 2016 : « C'est un ami. Je privilégie les amis. Et alors ? »

Et le vice-président du groupe fut pendant des années Michel Roussin, un

ancien ministre de la Coopération en 1993-1994, et par ailleurs ancien haut cadre des services secrets !

Ces pratiques sont monnaie courante de la part des trusts français, qui considèrent ces pays d'Afrique de l'Ouest comme leur chasse gardée, grâce au soutien inconditionnel de l'État et de l'armée française, quel que soit le gouvernement.

Le tribunal de Paris

semble cette fois intervenir dans les affaires de Bolloré en tant que personne, mais il a par ailleurs, pour la société du même Bolloré, accepté l'abandon des poursuites en échange d'une amende de 12 millions d'euros : autant dire que ce n'est pas cet épisode judiciaire qui mettra fin au pillage de l'Afrique par l'impérialisme français.

Arnaud Louvet

Émirats arabes unis : le supplice d'un militant

Dans un rapport publié le 27 janvier dernier, l'organisation Human Rights Watch relate les conditions de la détention d'Ahmed Mansour, un militant des droits de l'homme des Émirats arabes unis (EAU).

Arrêté en 2017, condamné à dix ans de prison pour « atteinte à la réputation de l'État », Ahmed Mansour est détenu à l'isolement dans une cellule de 4 mètres carrés, à la prison

d'al-Sadr, à Abou Dhabi, un des sept États des EAU. Il dispose d'une couverture pour dormir à même le sol. Il n'a ni poste de télévision, ni radio, ni livre, ni papier, ni stylo. Il est privé de tout

contact avec les autres détenus. En guise de visite, Ahmed Mansour n'a droit qu'à une demi-heure de parler tous les six mois avec sa femme et ses enfants – des visites suspendues depuis un an au prétexte de l'épidémie. Pour protester contre ces conditions, il a fait deux grèves de la faim, une de 25 jours, la seconde de 49 jours, et a

été nourri de force.

Alors qu'Ahmed Mansour est le militant le plus connu des Émirats arabes unis, les États occidentaux, dont la France, n'ont pas émis la moindre protestation. Les EAU achètent un grand volume d'armes aux pays occidentaux. Ceci explique cela.

Michel Bondelet



P. ZINKEN PICTURE ALLIANCE DPA

Sanofi Pasteur : pour produire le vaccin, il faut embaucher !

Lundi 21 février, Sanofi a annoncé un accord avec l'entreprise américaine de la Big Pharma Johnson & Johnson pour mettre en flacons son vaccin contre le Covid 19 sur le site de Marcy-l'Étoile, près de Lyon.

Il ne s'agit pas d'une collaboration gracieuse pour l'intérêt de l'humanité, mais d'une transaction sonnante et trébuchante, même si son montant est un secret commercial bien gardé. Le même type d'accord avait été passé en janvier avec Pfizer, pour une mise en flacons dans une usine Sanofi située à Francfort, en Allemagne. Ces accords permettent à Sanofi de redorer son blason, après les annonces en pleine pandémie de suppressions d'emplois dans la recherche.

Dans les médias, on applaudit. Le gouvernement comme la direction de Sanofi se réjouissent de cette nouvelle. Pour les travailleurs du site de Marcy-l'Étoile, l'ambiance sera tout autre, car la direction prévoit de produire 12 millions de doses par mois, et ce sans embaucher ! Elle prévoit de changer l'horaire de travail pour produire 24 heures sur 24 en 3x8 avec des majorations au rabais, de supprimer des dizaines de postes dans certains secteurs, après avoir mis en place



un plan de Lean Management, pour augmenter les cadences de travail. Sanofi se fera mousser médiatiquement et empochera les bénéfices, et ceux qui seront sur les lignes lui serviront de chair à profit.

Pendant ce temps, Sanofi continue de rechercher « son » propre vaccin, en partenariat avec GSK. C'est du temps et des compétences

perdues, alors que plusieurs vaccins efficaces ont déjà été mis au point et administrés à des millions de personnes. Les usines pharmaceutiques du groupe Sanofi comme celles de ses concurrents pourraient se consacrer à la production en masse de ces vaccins existants, mais un tel choix serait contradictoire avec la propriété privée des

savoirs et le sacro-saint secret industriel.

Pour la santé de tous, il serait vital d'exproprier les capitalistes des « Big Pharma ». Pour produire le vaccin anti-Covid sans que cela se fasse au détriment ni des salariés ni de la population, les travailleurs devront imposer la réquisition de tous ces moyens de production.

Correspondant LO

Groupement d'employeurs : un ou plusieurs patrons...

Les entreprises qui utilisent depuis des décennies les différents types de contrats précaires existants, le travail détaché et la sous-traitance, développent depuis une dizaine d'années une nouvelle forme de travail précaire.

Ainsi, des sociétés adhèrent à un groupement d'employeurs (GE) qui procède à la répartition du personnel du groupement en fonction des besoins de ses adhérents. Fin 2016, il existait 4000 groupements de ce type, qui embauchaient 40000 salariés à temps plein ou partiel. Prévu en 1985 au départ pour les entreprises de moins de dix salariés, ce type de groupement est ouvert depuis 2011 à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille. Et, grâce à la loi Travail, ils sont devenus

éligibles aux aides à l'embauche et à celles concernant l'apprentissage.

Ces groupements sont censés être des associations à but non lucratif. Dans la réalité, un certain nombre de grands groupes, La Poste, Carrefour, Nestlé et bien d'autres, confient à des sociétés commerciales la charge de leur fournir des salariés. L'une d'elles est D2I Group, dont les finances se portent bien.

Le ministère du Travail présente cette solution comme bénéfique pour

les employeurs mais aussi pour les salariés. Ce serait une façon de développer des CDI. Seulement, les embauchés sont exclus d'un certain nombre de primes et d'avantages des salariés de l'entreprise où ils travaillent. Lorsque plusieurs secteurs sont réunis, ce sont les employeurs qui choisissent la convention collective. Et surtout ce système favorise encore plus les pressions sur les salariés.

Alors en échange d'une certaine stabilité d'emploi, tout le reste est revu au rabais. Quant aux patrons, ils ont une possibilité supplémentaire de détourner le Code du travail.

Inès Rabah

LU-Mondelez – Aisne : patron maître-chanteur

En inactivité depuis l'incendie de l'usine LU-Mondelez à Jussy, dans l'Aisne, les salariés attendent le redémarrage partiel de l'usine annoncé pour mars, et la reconstruction.

Mais, bien que les travaux soient financés en très grande partie par les assurances, la direction conditionne ce nouveau départ à des reculs très importants pour les salariés.

Le groupe veut imposer un changement des conditions de travail, une augmentation de la production par la réduction des temps de nettoyage et des temps d'ouverture de ligne. Il faudrait tout faire plus vite, travailler plus de nuits de suite, avec une rémunération en baisse.

La société prévoit une annualisation du temps de travail pour ne plus avoir à payer d'heures supplémentaires, et veut multiplier les samedis travaillés.

Quel que soit le texte imposé sous la menace et approuvé par certains syndicats, les salariés auront à se défendre dans les mois à venir. Puisque la direction considère le produit phare de l'usine, le Napolitain, comme une machine à cash pour elle, qu'elle en paye le prix.

Correspondant LO

Fichier raciste à Adecco : la justice prend son temps

Des associations antiracistes et des travailleurs intérimaires viennent d'obtenir que le groupe Adecco soit renvoyé devant un tribunal pour avoir instauré un système de fichage raciste entre 1997 et 2001 dans l'agence d'intérim de Paris-Montparnasse.

En 2001, un ancien salarié de cette agence, qui avait entre autres pour clients Eurodisney et la Société des wagons-lits, avait alerté sur le fait qu'Adecco avait mis en place un fichier séparant les intérimaires en BBR (Bleu, Blanc, Rouge) pour les travailleurs dits blancs et PR4 pour les autres travailleurs, noirs, arabes,

asiatiques, etc. ! Ce fichier aurait servi à répondre aux demandes de patrons ne voulant embaucher que des travailleurs blancs comme serveurs ou chefs de rang dans leurs hôtels ou leurs restaurants. Cinq cents intérimaires auraient ainsi été éliminés d'office pour ces postes.

Il aura fallu un combat

juridique de plus de vingt ans pour que le tribunal daigne s'intéresser à cette affaire scandaleuse. Pourtant, dès le départ, les preuves ne manquaient pas : témoignages des anciens salariés d'Adecco, fichier des intérimaires PR4 saisi par un huissier, rapport de l'Inspection du travail, aveux de cadres d'Adecco enregistrés en caméra cachée, etc.

Le tribunal finira peut-être par condamner quelques subordonnés, comme les directeurs de l'agence Paris-Montparnasse d'Adecco, mais pas les

gros actionnaires du groupe. Quant aux premiers responsables, les entreprises qui ont demandé de sélectionner des travailleurs en

fonction de la couleur de leur peau, elles ne figurent même pas dans le registre des accusés.

Arnaud Louvet



Continental - Sarreguemines : Débrayages spontanés contre les baisses de salaire

Des débrayages spontanés de trois heures se sont produits tout le long du week-end des 27 et 28 février dans les équipes de VSD de l'usine Continental de Sarreguemines.

Inaugurés par les travailleurs de l'Entretien sur des problèmes de classification, mais qui au bout du compte touchent les salaires, les débrayages se sont vite étendus aux autres ateliers, cette fois pour protester directement contre la baisse des salaires annoncée par la direction.

En effet, en jouant sur le statut précaire des primes d'intéressement, participation et autres, qui représentent 40% du salaire total des salariés de l'usine, la direction a officialisé une baisse de 2200 euros sur ce qu'elle aurait dû verser. Elle en a même rajouté en

annonçant le vol de deux jours de congés, pris autoritairement sur les congés principaux, pour financer deux jours d'arrêt de l'usine en mars. Ce vol sur les salaires revient à une baisse de 10%, l'équivalent de 200 euros mensuels, et pourtant les syndicats unanimes sont restés totalement muets sur le sujet, seul le bulletin *Lutte ouvrière* en informant les travailleurs de l'usine.

Après un certain temps, encouragés par le débrayage de l'équipe de l'Entretien, les autres salariés de VSD ont décidé de débrayer à leur tour. Les deux équipes de VSD, totalisant de 300

à 400 salariés, sont passées à l'action atelier par atelier, de l'Inspection à la Vulcanisation, etc. S'il n'y a pas eu jonction effective des travailleurs, bien souvent ils se sont coordonnés spontanément entre eux, ce qui a abouti à la paralysie totale de la production. Affolés, les responsables de l'usine, cheffe du personnel, chef de fabrication ou autres cadres, sont sortis de chez eux, ont annulé leurs congés pour tenter de reprendre en main la situation. Évidemment leurs arguments portaient sur «la difficile situation de Continental», «la baisse des commandes» (invisible sur le terrain). Ces jérémiades sur les malheureux actionnaires ont entraîné des répliques cinglantes des travailleurs. Et pour cause :



THIERRY NICOLAS RL

Continental a engrangé des dizaines de milliards de profits ces dernières années et est loin d'être aujourd'hui en déroute.

Si les dirigeants des syndicats locaux se sont montrés complices de la direction, des militants de base ne l'entendent pas forcément de cette oreille et ont participé, voire ont été à l'initiative de ces actions. Le premier objectif des 1700 travailleurs de l'usine est d'exiger l'intégration de ces primes aléatoires dans le salaire et que les 2200 euros leur soient rendus sous cette

forme. Ce qui s'est passé en VSD a changé d'un coup le climat dans l'usine et il reste à savoir quand et comment la majorité de l'usine se joindra à l'action.

La direction a convoqué mardi 2 mars une réunion extraordinaire de CSE, à l'issue de laquelle elle a annoncé le versement d'une prime exceptionnelle et unique de 200 euros.

Elle cherche visiblement à éteindre ainsi le début d'incendie, et les dirigeants syndicaux de l'usine sont prêts à l'y aider.

Correspondant LO

Grève à Continental - Hongrie

300 travailleurs de l'usine Continental de Mako en Hongrie, dépendant de la branche «Conitech», ont fait grève pour protester contre les attaques dilatoires par le groupe.

Là aussi, les 1700 travailleurs de cette usine ont subi des baisses de

salaire de 20% et des centaines de licenciements. Alors que la direction voulait les faire travailler toujours plus vite, ils ont dit non ! C'est tant mieux et encourageant pour l'avenir, pour les 240 000 travailleurs de Continental dans le monde.

Ce qui se passe en

Hongrie rejoint ce qui se passe à Sarreguemines, en France, et ailleurs. Malgré les coups, les licenciements, les attaques en tout genre, les travailleurs peuvent relever la tête face à ce groupe multimilliardaire.

Correspondant LO

RATP - Créteil et Saint-Maur : les conducteurs de bus réagissent

Les 1^{er} et 2 mars, de nombreux conducteurs de bus étaient en grève aux dépôts de Créteil et Saint-Maur, dans le Val-de-Marne, contre la tentative de la direction de remettre en cause le dispositif dit de «convenances personnelles».

Il s'agit de la possibilité de modifier son service pour un besoin ponctuel ou permanent, comme par exemple aller chercher les enfants à l'école, ceci en raison des horaires

décalés en deux parties, du matin et de nuit. La direction voulait en plus bloquer les changements d'horaire entre conducteurs, si l'un des deux a un temps moyen de conduite

trop bas. En réalité, son seul objectif est de récupérer des jours de travail pour fonctionner avec un effectif minimum.

Mal lui en a pris. Son initiative a énervé les travailleurs, qui ont besoin d'organiser leur vie personnelle. Des dégradations se sont déjà fait sentir pour les conducteurs dits hors lignes, informés de leurs horaires quelques jours avant, voire la veille, alors qu'il y a peu le délai était de deux ou trois semaines.

Quand un travailleur a besoin de modifier ses horaires, la direction voudrait en profiter pour nous faire un véritable chantage à travailler sur nos repos. En réponse, elle a récolté une grève bien suivie, une assemblée générale et un barbecue des grévistes venus montrer qu'ils ne la laisseront pas faire.

Correspondant LO

SNCF - Saint-Lazare : coup de colère

Mardi 24 février, en apprenant l'agression d'un de leurs collègues la veille au soir, les conducteurs de train de la région de Paris Saint-Lazare ont spontanément cessé le travail.

Ils se sont rassemblés sur leurs lieux d'embauche de Cergy, Achères, Paris Saint-Lazare notamment, ou encore dans les locaux de coupure, comme celui de Nanterre-Préfecture sur le RER A. Des discussions ressortaient le sentiment d'isolement que beaucoup ressentent, notamment après la suppression de nombreux postes d'agents commerciaux ces dernières années. Les incidents se multiplient du fait des aiguillages défectueux, des problèmes d'alimentation électrique, de pannes matérielles sur les engins, et les tensions avec les voyageurs sont nombreuses en ce moment.

Mais les discussions portaient également sur tous les autres motifs de colère,

notamment la productivité accrue que la direction cherche à imposer aux conducteurs de Saint-Lazare comme à l'ensemble des travailleurs de la SNCF.

Pendant la journée, la direction s'est faite discrète. C'est seulement sept heures après le début du débrayage qu'un représentant de la direction s'est déplacé pour discuter avec les conducteurs.

Les plus déterminés ont proposé de poursuivre le mouvement le lendemain. Cette fois-ci, ils n'ont pas réussi à entraîner les autres, mais tous étaient fiers d'avoir marqué le coup. La solidarité exprimée lors de cette journée a redonné confiance à beaucoup.

Correspondant LO



IRR

PSA - Douvrin : la direction veut fermer l'usine

Le couperet est tombé cette fois-ci sur l'usine de fabrication de moteurs PSA à Douvrin, dans le Pas-de-Calais, mais cette attaque du nouveau groupe Stellantis (Fusion PSA-Fiat) fait partie d'une offensive tous azimuts.

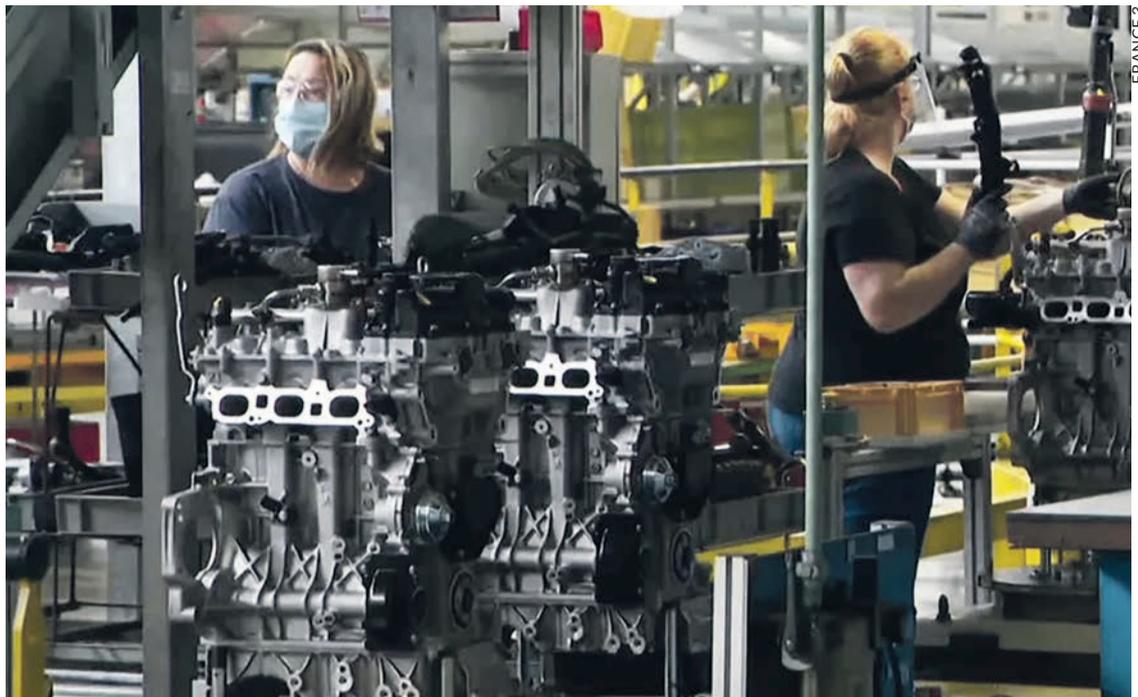
Le président de PSA, Carlos Tavares, mène la guerre aux salariés de son groupe, n'hésitant pas à faire monter la concurrence à l'échelle internationale. Il a reproché dernièrement aux travailleurs des usines italiennes (Fiat) leur productivité insuffisante, inférieure selon lui à celle de la France et de l'Espagne. En Angleterre, il a fait savoir que le Brexit rendait incertain l'avenir de l'usine Vauxhall d'Ellesmere Port et de ses mille salariés. Les travailleurs des usines de Slovaquie, Pologne, Hongrie sont aussi sous la pression de cette politique de rivalité. Et on a vu récemment une explosion de colère des ouvriers de PSA Kenitra, au Maroc, essayant de desserrer l'étau dans lequel on maintient leurs salaires et leurs conditions de travail.

Face au piège des divisions nationalistes qu'une telle politique peut développer, il faut défendre la nécessité pour les travailleurs d'unir leurs forces par-dessus les frontières pour faire valoir leurs intérêts communs.

Jeudi 25 février, la di-

rection de PSA Douvrin a brutalement annoncé que la nouvelle version du moteur EP (hybride essence-électrique), en préparation depuis deux ans, n'allait pas être fabriquée à Douvrin mais dans une usine Opel en Hongrie. Tout le monde a compris que c'était une condamnation à mort de l'usine de Douvrin, ex-Française de Mécanique, car un autre moteur, diesel, doit être arrêté en 2022, celui qui fait travailler le plus grand nombre de travailleurs de l'usine.

Il y a vingt ans, l'usine employait 6 300 travailleurs. Depuis, ce n'a été qu'une longue chute de l'effectif, chute qui s'est accélérée ces dernières années. En 2006, la fonderie a été fermée, qui occupait alors environ 800 travailleurs. Mais la direction avait brandi comme compensation le moteur EP, qui allait selon elle venir sauver l'usine. C'est ce moteur qui s'en va maintenant. Depuis deux ans, de vieilles machines sont arrivées d'un peu partout à Douvrin pour être rechapées; des techniciens, des ouvriers ont dû travailler à



FRANCE 3

fond pour préparer le lancement du moteur « sauveur d'emplois ». La veille de l'annonce, les techniciens et les ouvriers travaillaient encore d'arrache-pied sur ce chantier. Jeudi 25, la direction a appelé les techniciens pour leur dire : Vous pouvez retourner chez vous en télétravail, vous n'avez plus de boulot dans les ateliers.

Cette fois, la direction a inventé un nouveau joker, la gigafactory, l'usine de batteries ACC (une usine Total-PSA) dont la première pierre n'a pas encore été posée, mais pour laquelle les associés sont déjà assurés de toucher 800 millions de subventions. Cette gigafactory ne prendrait, peut-être, que 200 à 300 travailleurs fin 2023, et de façon encore plus hypothétique 1 400 à 2 000 en... 2030 ! Ces mêmes emplois ont été aussi promis

à tous les travailleurs qui sont licenciés dans la région, entres autres à Bridgestone, juste à côté, à Maxam-Mazingarbe, etc.

Dans l'usine, il ne reste plus que 1 500 travailleurs dont 200 intérimaires, contrats de professionnalisation ou apprentis. Beaucoup des travailleurs précaires ont déjà été licenciés depuis le confinement. Il y a aussi environ 60 travailleurs d'Opel Pologne, poussés à quitter leur usine où ils n'avaient pas de travail, et qui eux aussi vont se retrouver très vite on ne sait où. Aujourd'hui, on voit bien que PSA considère tous les travailleurs de toutes les usines d'Europe comme des pions, qu'il peut balader ou licencier au gré des décisions des actionnaires.

Dans l'usine, après le

coup de massue, le sentiment est entre l'écœurement et la colère. Tout le monde est sidéré par le culot de la direction, capable de dire avec aplomb le contraire d'un jour sur l'autre. Même les dirigeants syndicaux, qui ont accepté tous les sacrifices ces dernières années, ne peuvent cacher leur stupéfaction.

La direction a donné un coup de massue à tout le monde : il n'est pas sûr que dans les semaines qui viennent elle arrive à déployer son plan massif de suppressions d'emplois et qu'elle n'ait pas le retour de manivelle qu'elle mérite, c'est-à-dire un bon coup de colère.

Tout le monde est indigné. La CGT appelait à un premier débrayage mercredi 3 mars.

Correspondant LO

Ewellix - Chambéry : les travailleurs se rebiffent

Mardi 23 février, plus d'une centaine de travailleurs sur 250 du site chambérien d'Ewellix, dans la zone industrielle de Bissy, se sont mis en grève.

Dans cette usine qui produit des engrenages et des organes mécaniques de

transmission pour de nombreux secteurs de l'industrie, la grève concernait



L'assemblée générale des grévistes d'Ewellix.

principalement l'équipe du matin, mais aussi une partie de l'équipe de nuit et de celle de l'après-midi. La production s'est vite trouvée à l'arrêt, seuls restant dans les ateliers les intérimaires et les CDD récemment repris. Les grévistes refusaient les propositions de la direction faites dans le cadre des négociations annuelles obligatoires (NAO). Elle avançait 0,5 %, alors même que les travailleurs n'avaient eu aucune augmentation l'an passé et que la prime d'intéressement avait fondu comme neige au soleil. Il n'était pas question de se faire voler une année de plus.

La colère était d'autant plus grande que la plupart des salariés ont connu également en 2020 des pertes de revenus importantes liées au chômage partiel. Un rattrapage s'imposait. Il fallait aussi montrer à Bajoux,

le dirigeant de l'entreprise, que les travailleurs n'acceptent plus son mépris et ses attaques répétées depuis le rachat du site au géant mondial SKF en 2018.

Les grévistes se sont massés devant le portail pour discuter fraternellement. Ils savaient que Bajoux a précédemment mené à bien la fermeture de plusieurs sites du groupe SKF et des plans de suppressions d'emplois. Ils savaient aussi que le nouveau propriétaire, le fonds d'investissements Triton, qui possède des participations dans des dizaines d'entreprises, a largement les moyens de payer.

Lorsque les responsables syndicaux (CGT, largement majoritaire dans l'effectif ouvrier, FO et CFDT) sont revenus d'une première réunion avec la direction, les travailleurs ont refusé d'accepter les « avancées » obtenues. Le compte n'y était pas

et beaucoup se souvenaient de la précédente grève, il y a deux ans, qui avait permis d'arracher une augmentation. L'assemblée générale a également demandé le paiement des heures de grève.

Après trois heures de grève, le patron a lâché 1,6 %, avec un paiement fractionné. Une heure plus tard, la délégation syndicale est revenue avec la proposition d'une augmentation d'un peu plus de 2 %, en prenant en compte les augmentations individuelles, et les heures de grève de l'équipe du matin seraient payées.

Ça ne suffit certes pas mais, à un moment où les patrons sont à l'offensive, la lutte a permis de se faire respecter, de tisser des liens de camaraderie et de récupérer une partie de ce que le patronat vole tout au long de l'année aux travailleurs.

Correspondant LO

Hop! et Air France : des vols très terre-à-terre

Hop!, filiale court-courrier d'Air France, qui veut supprimer près de la moitié de ses 2 600 emplois, vient déjà de voir son plan retoqué par la justice.

Elle en profitait pour reclasser dans sa maison-mère des pilotes et des navigants commerciaux (hôtesses et stewards) en leur imposant une perte d'ancienneté et une baisse de salaire. Ce qui est interdit par le Code du travail.

On a aussi appris que l'Inspection du travail allait engager une procédure pénale contre Hop!, cette fois pour fraude au chômage partiel. En effet, alors que ses pilotes sont au chômage partiel depuis un an, elle en fait voler certains un grand nombre d'heures, et même en heures supplémentaires. C'est que, le trafic aérien s'étant fortement réduit avec la crise sanitaire Air France veut pouvoir, sur certaines lignes, remplacer ses appareils, quand elle ne peut les remplir, par des avions plus rentables car plus petits, ceux précisément de Hop!

Air France pleure bruyamment misère en déclarant perdre dix millions par jour. Mais, même si elle dit vrai, ce qui n'est pas prouvé, il reste que, rapporté aux sept milliards bien réels que l'État français lui a déjà accordés, la compagnie a de quoi voir venir: l'État a d'ores et déjà épongé ses pertes pour deux ans. Et il s'apprête à remettre au pot, comme le ministre Le Maire l'a annoncé.

On le constate, cela n'empêche pas une des plus grandes entreprises du pays, comme nombre de ses pareilles, de gratter tout ce qu'elle peut en plus: en s'asseyant sur la loi, en faisant prendre en charge une bonne partie de ses salaires par l'Assurance chômage, ainsi qu'en s'en prenant aux conditions de travail et de rémunération de ses travailleurs.

Correspondant LO



Rennes – Plateforme du courrier : ce n'est qu'un début ?

À la plateforme du courrier de Rennes, plusieurs postiers de nuit avaient déjà interpellé leur direction sur le problème de la gestion des repos et des congés.

Alors que le logiciel censé tenir les comptes dysfonctionne de plus en plus, les postiers craignent de perdre des jours de repos, et jusqu'ici la direction semble peu s'en soucier.

Le 22 février au soir, plus d'une trentaine de postiers avaient donc décidé de se donner rendez-vous sur le parking une demi-heure avant l'embauche pour manifester. Deux jours après, les deux équipes du matin ont manifesté à leur tour avant l'embauche, pour dénoncer de leur côté l'arrêt de

recrutement de titulaires et le manque d'effectifs

Plusieurs postiers ont profité de ces rassemblements pour dire tout ce qui n'allait pas, et des encadrants ont été invités à prendre des notes pour la direction. La liste des griefs s'allonge. En matin comme en nuit, les travailleurs ont dénoncé une direction qui se permet maintenant de téléphoner, pour de soi-disant raisons administratives, au domicile de qui est en grève. Dernièrement, lors des épisodes neigeux, alors que les

routes étaient glissantes, des postiers d'après-midi ont dû poser des heures pour pouvoir rentrer chez eux un peu plus tôt, la direction ne voulant pas dépenser un centime. Enfin la décision de supprimer pour la première fois la prime d'intéressement, de 300 à 400 euros annuels, alors que La Poste affiche un bénéfice de plus de 2 milliards, reste en travers de la gorge de beaucoup.

Les postiers ayant participé à ces actions étaient eux-mêmes surpris par leur nombre. Ils savent aussi que cela ne suffira pas pour obtenir gain de cause, et qu'il faudra envisager une suite.

Correspondant LO

Territoriaux de Belfort : non au vol des congés

Jeudi 25 février, plus de 150 travailleurs territoriaux de Belfort se sont rassemblés et fait entendre sous les fenêtres de la direction de la municipalité.

En effet, un audit ayant décrété que les employés municipaux ne faisaient pas les 1 607 heures annuelles imposées par la réforme de la fonction publique votée par le gouvernement actuel, la direction a annoncé la suppression de trois jours de congés et l'augmentation du temps de travail hebdomadaire.

Évidemment, la pilule n'est pas passée, d'autant plus que bien des territoriaux font leur calcul et

savent qu'ils travaillent déjà au-delà du temps légal, pour faire face au manque de personnel.

En débrayant et en manifestant, les travailleurs de la municipalité ont affirmé leur refus du vol des congés et de l'augmentation du temps de travail voulus par la direction.

D'autant plus que cette augmentation revient à supprimer des postes de contractuels.

À l'issue d'un cortège

dynamique dans les rues du centre-ville, ils étaient encore 50 à se réunir pour décider des suites du mouvement au cours d'une assemblée générale.

Celle-ci a voté les revendications: pour conserver tous les congés de tous, pour l'augmentation des salaires et l'embauche des précaires, puis un nouveau rassemblement a été prévu le jeudi 11 mars. D'ici là, les plus déterminés feront circuler une pétition afin de populariser les revendications et d'entraîner leurs collègues dans le mouvement.

Correspondant LO



Dassault – Argenteuil : la deuxième dose s'impose

À l'usine Dassault d'Argenteuil, dans le Val-d'Oise, le directeur, son adjoint et le chef du personnel sont tous les trois sur le flanc, positifs au Covid.

Ils avaient joué les donneurs de leçons sur la façon de porter le masque, faisant de cette seule consigne l'alpha et l'omega de la sécurité sanitaire, en ignorant les autres. Alors, même si pour eux le retour de bâton est amer, personne dans l'usine ne pleure sur leur sort.

La principale préoccupation des travailleurs est la loi du silence instaurée par

la direction sur la situation sanitaire dans l'usine. Elle veut en faire son domaine réservé en s'émancipant de toutes les règles en usage, tant en matière de réorganisation des postes de travail que de distanciation. Quant au Covid, jusqu'à présent, c'était motus et bouche cousue pour tout ce qui touche à la question. Comme le disaient l'an dernier les

directeurs de Dassault, l'important était d'assurer coûte que coûte le chiffre d'affaires.

Il a fallu qu'un cluster d'une vingtaine de travailleurs d'un bureau d'outillage survienne, la dernière semaine de février, pour qu'enfin l'information circule, en dépit de la direction qui avait tenté d'étouffer l'affaire. La majorité des travailleurs touchés étant des prestataires, elle pensait qu'il serait sans doute plus facile de les renvoyer

discrètement chez eux, d'autant plus que ce secteur pouvait facilement appliquer le télétravail, même si, là aussi, la direction avait fait son maximum pour le limiter.

Face à cette situation, la CGT vient de déposer un recours en danger imminent et demande la fermeture de l'usine. La direction générale temporise, osant même déclarer qu'il serait peut-être bon... d'ouvrir les fenêtres afin d'aérer!

L'an passé, à la même époque, les travailleurs

s'étaient fait respecter par la grève et la direction avait été contrainte de fermer l'usine. Si les directeurs sont prêts à risquer leur santé, voire leur vie, pour la famille Dassault, après tout c'est leur affaire. Mais il n'est pas question pour les travailleurs d'y laisser leur intégrité physique ou morale.

Alors oui, c'est une bonne piqûre de rappel qu'il faut administrer à la direction de Dassault.

Correspondant LO

NTN-SNR - Annecy : les travailleurs face à l'offensive de la direction

L'entreprise SNR-NTN dispose de cinq sites sur l'agglomération d'Annecy. Environ 2 500 travailleurs y produisent des roulements pour l'automobile, l'aéronautique, le ferroviaire et même le spatial.

Depuis plusieurs années, et singulièrement l'an passé en raison de l'arrêt partiel de la production puis de la baisse des commandes, de la part notamment des industriels de l'automobile, les effectifs ont baissé, en premier lieu aux dépens des intérimaires, et l'exploitation de tous les salariés s'en est trouvée aggravée. Aujourd'hui, à la faveur du Covid, la direction entend accentuer ses attaques.

Depuis près de deux ans, elle prépare les esprits à une refonte globale des accords passés. Il s'agit d'imposer une convention d'entreprise utilisant les possibilités données par la loi Travail. C'est désormais un plan d'annualisation du temps de travail, dont le maître mot est flexibilité. Il se traduirait par la suppression de RTT, l'obligation du travail le samedi, à raison de douze par an, tant pour les équipiers que pour les journaliers, et le report des majorations qui étaient liées à ces heures supplémentaires.

Si les ouvriers étaient nombreux jusque-là à effectuer des heures au-delà des 36 heures effectives qui s'appliquent à tous, c'est uniquement parce que les salaires dans cette entreprise sont notoirement insuffisants, surtout dans une région où les loyers sont nettement plus élevés que la moyenne nationale. Mais l'idée que, désormais, le patron puisse imposer ces samedis quand bon lui semble ne passe pas. C'est le cas y compris dans le milieu des techniciens, et même parmi la maîtrise, traditionnellement peu encline à se mobiliser aux côtés des ouvriers.

Beaucoup n'ont pas mis beaucoup de zèle à reprendre les arguments de la direction. Signe de ce malaise, la CFDT et la CFE-CGC avaient cosigné à la mi-janvier une affiche avec les syndicats CGT, FO et SUD affirmant leur refus des samedis travaillés obligatoires. Pour ces samedis, le délai de prévenance serait d'une semaine, mais pourrait en cas

de circonstances exceptionnelles n'être que de trois jours : alors chacun comprend que ce qui est présenté comme une exception deviendra une règle à l'avenir. En outre, cette flexibilité se traduira inévitablement à terme par des baisses de revenu, alors qu'elle est présentée, comble de cynisme, comme une solution pour augmenter le pouvoir d'achat et comme une nécessité face à la concurrence.

Des centaines de travailleurs ont donc commencé, atelier par atelier, à exprimer leur rejet voire leur

colère par des votes à main levée, et surtout, en signant une pétition refusant le plan de la direction. On y trouve beaucoup de commentaires comme : « Notre vie ne sera pas prise par la seule volonté du patron » ; « Assez donné ! » ; « Déjà 40 heures dans la semaine c'est trop ! » ; « La semaine de lundi à vendredi, un point c'est tout ». Des autocollants qui expriment cette opposition avec des slogans percutants ont également commencé à fleurir dans certains ateliers. Et l'idée grandit qu'il va falloir s'organiser et répondre

collectivement à cette offensive patronale.

La direction répond bien sûr que les travailleurs ont mal interprété ses intentions et qu'en somme son plan sera du gagnant-gagnant. Elle y ajoute son chantage, évoquant des « années cruciales » ou la pression des clients, et propose désormais une prime de 50 euros pour les samedis après-midi. Mais elle est loin d'avoir imposé ses vues. Car, quand les actionnaires et le patron y gagnent, les travailleurs y perdent toujours.

Correspondant LO



Haute-Marne : intermédiaires condamnés, donneurs d'ordres épargnés

Pour effectuer des travaux de bûcheronnage, il est fréquent que les donneurs d'ordres fassent appel à des entreprises sous-traitantes. Les règles sur le travail détaché ont permis que des entreprises se spécialisent dans cette surexploitation des travailleurs.

Ainsi, une entreprise vient d'être condamnée à Chaumont, dans la Haute-Marne, pour avoir créé une

société fictive en Roumanie, pays où elle n'avait aucune activité. Les bûcherons qui venaient travailler en France étaient sous-payés, rémunérés au tarif pratiqué dans leur pays d'origine.

Au tribunal, la société a été condamnée pour travail dissimulé et blanchiment d'argent. Elle doit donc payer une amende et rembourser des cotisations sociales et autres impôts

et taxes non payés. En revanche, les salariés exploités n'étaient pas considérés comme victimes et n'ont donc eu aucune indemnisation, alors qu'ils ont dû travailler loin de chez eux pour un salaire au-dessous du minimum légal. Quant aux donneurs d'ordres, ils sont passés à travers les radars et la justice ne voit rien à leur reprocher.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal mars 2021.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO

www.lutte-ouvriere-audio.org

Des Antilles à Paris : colère contre le chlordécone

Samedi 27 février, en Martinique, plus de 5 000 personnes ont répondu à l'appel lancé par plusieurs dizaines d'organisations politiques et syndicales. Elles étaient aussi plusieurs centaines à Capesterre-Belle-Eau en Guadeloupe, et autant sur la place de la République à Paris, à manifester sur la question du chlordécone.

L'annonce faite par des juges instructeurs parisiens d'un risque de non-lieu pour prescription, suite aux plaintes déposées il y a quatorze et quinze ans par des associations de Guadeloupe et de Martinique pour mise en danger de la vie d'autrui par le chlordécone, a en effet révolté des milliers de personnes, décidant une série d'organisations à appeler à cette journée de mobilisation et de protestation.

En Martinique, dès 8 heures du matin, des centaines de personnes ont afflué devant la Maison des syndicats. Un peu plus tard ils étaient plusieurs milliers, ouvriers agricoles, chômeurs, travailleurs de différents secteurs, femmes au foyer, retraités, jeunes, étudiants, venus crier leur indignation. Ils criaient leur refus de l'impunité pour les désastres et les crimes

commis par les capitalistes békés de la banane et autres, avec le soutien de l'État, en raison de l'utilisation du chlordécone. Ils demandaient aussi l'arrêt de l'utilisation de cocktails de pesticides dans les plantations. De nombreux manifestants arboraient les couleurs « rouge-vert-noir », montrant ainsi leur défiance vis-à-vis des autorités coloniales.

Les slogans repris donnaient bien le ton de la manifestation: « Non à l'impunité, non au non-lieu, non au cocktail de pesticides »; « Il faut juger et condamner les empoisonneurs capitalistes », tandis que des jeunes disaient au préfet « d'aller planter de la banane ». À la fin de la manifestation, une salve d'applaudissements a accueilli ces propos venus de la tribune: « Il y a trop de responsables pour qu'il



Rassemblement devant le Podium de la Savane, à Fort-de-France, le 27 février.

n'y ait pas de coupables! Et nous toutes et tous nous les connaissons. Ce sont les capitalistes de la banane et l'État et des politiques complices.»

En Guadeloupe, une mobilisation était organisée à Capesterre-Belle-Eau, à l'initiative du syndicat CGTG de la banane, avec 300 participants dont de nombreux ouvriers agricoles de la banane. La ville concentre la majorité des plantations de banane de l'île et c'est là que le chlordécone, sous les noms de Curlone, Kepone, ainsi que

d'autres pesticides extrêmement dangereux comme le Temik, ont été massivement employés. Des témoignages bouleversants de travailleurs ont montré les ravages dus à ce poison sur eux-mêmes et leur famille: nombreux cancers, problèmes endocriniens, de fertilité.

Le poison, présent dans la terre et dans l'eau, a contaminé les cultures et l'eau potable sur la plus grande partie du territoire. Toute la population de l'île est donc à divers degrés contaminée.

Les patrons de la banane ont obligé les travailleurs à épandre le produit sans protection, sans respect des horaires préconisés, plusieurs années encore après qu'il a été interdit d'abord aux États-Unis puis en France. Les gros planteurs étaient à la fois utilisateurs, importateurs et vendeurs de ce poison bien rentable pour eux.

Le secrétaire général du syndicat CGTG-banane, Alex Cocoyer, a exposé que le combat ne se limite pas au scandale du chlordécone. Il englobe la lutte contre des conditions de travail toujours extrêmement pénibles et dangereuses. Ces travailleurs sont également mobilisés pour obtenir des arriérés de salaire remontant à plusieurs années.

Plusieurs participants et organisateurs ont déclaré que la lutte doit se poursuivre jusqu'à reconnaissance en maladies professionnelles des maladies causées par les pesticides, l'indemnisation des victimes et la dépollution des sols. Parallèlement aux actions de masse, plusieurs démarches juridiques sont en cours.

Marianne Tibus

Chronique d'un poison autorisé

Sous la pression des gros possédants békés et malgré sa forte toxicité, le chlordécone, pesticide du nom de Képone dans les années 1970, avait été homologué par Chirac, ministre de l'Agriculture de l'époque.

Les gros planteurs expliquaient que ce produit était nécessaire à l'élimination du charançon du bananier qui détruisait les plantations.

Le Képone fut fabriqué aux États-Unis jusqu'à un accident industriel dans

l'usine de production en 1975. Face aux graves symptômes observés chez les ouvriers de l'usine, les autorités américaines l'interdirent en 1976. Mais en 1981, la ministre socialiste de l'Agriculture, Cresson, autorisa de riches

possédants, les békés Lagarrigue et Yves Hayot (frère aîné du chef de file du groupe Bernard Hayot), à commercialiser le chlordécone sous le nom de Curlone. Et en 1990, alors que le Curlone était à son tour interdit en France, le gouvernement accordait une dérogation de trois ans pour poursuivre son utilisation aux Antilles.

Aujourd'hui, ce poison a contaminé 90 % des populations de Guadeloupe

et de Martinique. Il contamine pour des centaines d'années une grande partie des sols et des eaux de ces régions. Il est une cause de l'augmentation du nombre de cancers, par exemple de la prostate ou du sein, et de nombreuses maladies dégénératives et invalidantes (Parkinson, endométriose) parmi les ouvriers agricoles, ainsi qu'au sein de la population.

M. T.

8 mars : manifestation pour les droits des femmes

Voilà plus d'un siècle que des militantes de la II^e Internationale, décidaient de l'organisation, chaque année, d'une journée internationale de lutte pour les droits et les revendications des femmes. Pour elles, il était évident que l'émancipation des femmes passe par la lutte contre le capitalisme.

Au terme de toutes ces années, la société capitaliste restant ce qu'elle est, bien des droits restent à conquérir et le combat s'impose aussi pour conserver les droits acquis.

La crise sanitaire a révélé bien des aspects de la surexploitation des femmes. Pendant le confinement, on a trouvé en première ligne très majoritairement des

travailleuses: infirmières, aides-soignantes, aides à domicile, caissières, femmes de ménage, assistantes maternelles, ouvrières de l'agroalimentaire... Et pourtant, pour un même travail, en moyenne, elles gagnent 25 % de moins que les hommes. Et pourtant 80 % des salariés à temps partiel sont des femmes, soumises au travail du matin tôt, et le

soir tard, avec les pires amplitudes d'horaire.

Les femmes ont payé très



cher les restrictions de liberté imposées par le gouvernement à l'occasion de la pandémie. Ce sont elles, et tout particulièrement les travailleuses des familles populaires, qui ont dû jongler avec les courses, la préparation des repas, le télétravail ou les horaires variables, les enfants à la maison, le tout dans des logements trop petits et avec des revenus trop bas. Et certaines l'ont payé de violences sexistes qui ont redoublé.

À l'occasion de ce 8 mars 2021, une trentaine d'organisations appellent les

« premières de corvées » à se rassembler et à manifester pour crier leur colère contre les inégalités, contre toutes les violences faites aux femmes et pour dire leur solidarité avec celles qui, partout dans le monde, luttent pour défendre leurs droits et faire aboutir leurs revendications. Lutte ouvrière se joint aux manifestations organisées ce jour-là.

Sophie Gargan

À Paris, une manifestation partira le lundi 8 mars à 13 heures de Port-Royal en direction de la place de la République.